

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Travaux autour du collège

Le Conseil municipal a approuvé un crédit de 15 000 francs permettant de sécuriser et embellir le périmètre de l'école. Abris vélos, banc, remplacement des luminaires du passage piétons sont au programme. *Suite à la page 9*

COURTELARY

Fuite d'eau spectaculaire

Dimanche, une fuite de plus de 2000 l/min a perturbé le réseau d'eau, privant une quinzaine de bâtiments du précieux liquide. Grâce à l'intervention rapide des spécialistes, tout est rentré dans l'ordre rapidement. *Suite à la page 10*

SONVILIER

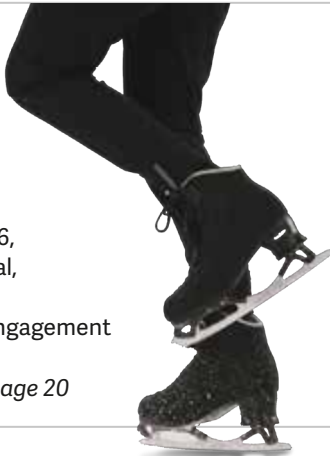
Un demi-siècle de bonheur

Le 6 février, Florence et Alfred Oppliger ont célébré leurs noces d'or. Installé depuis 1976, entouré de leurs enfants et petits-enfants, le couple a reçu les félicitations du Conseil communal pour ce bel anniversaire. *Suite à la page 15*

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Caly brille à Rapperswil

Aux Championnats suisses Advanced Novice U16, Caly Iannantuoni termine 12^e au classement général, tandis que sa sœur Mya se classe 33^e. Une belle récompense pour leurs efforts et leur engagement tout au long de la saison. Place au Trophée des Étoiles demain à la Clientis Arena. *Suite à la page 20*



Journal d'annonces et d'information (contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12 500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtels-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications:** paroisses, divertissement, sport, et utile: lundi soir. Rédactionnel et annonces: mardi 17 h. Adieux: mardi 17 h ou sur demande. *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal): mardi 12 h. **Tarifs:** rédactionnel: selon charte éditoriale (disponible sur demande), annonces: www.bechtels-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

La grande migration des batraciens

Entre février et mars, des millions d'amphibiens traversent la Suisse pour se reproduire. Menacées par le trafic et la disparition des zones humides, 79 % des espèces sont sur liste rouge. Pro Natura agit en créant des mares et des corridors pour assurer leur survie.

Suite à la page 16



Photo: www.pronatura.ch

Réclame



Nos conseils en placement

Chez nous, vous pouvez compter sur un conseil complet en matière de placement.



Prenons rendez-vous et discutons.

Courtelary – Saint-Imier – Sonceboz-Sombeval – Tramelan – La Chaux-de-Fonds



Clientis
Votre banque

À LOUER
LE CERNEUX-VEUSIL BE

Dans une ferme en campagne
**Appart. rustique
5 pièces, terrasse**

1200 francs / mois + charges.
Pas de chien.
Possibilité de louer des garages.

Renseignements: 079 281 97 39

A
V
I
D
E

Le label de qualité Zewo est synonyme d'œuvres de bienfaisance utiles.

Recherche d'OBNL

Votre don en bonnes mains.

ZEW

Label de qualité

→ Emploi
→ A vendre
→ A louer
→ Concerts
→ Menus
→ etc.

UNE
ANNONCE
UNE
ADRESSE

fac@bechtel-imprimerie.ch

Numéro national
0842 80 40 20

Pour vous – chez vous

**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

Baux à louer

En vente à l'imprimerie
Bechtel SA
www.bechteli-imprimerie.ch

Travaux de peinture

Peintre qualifié – intérieur/extérieur
– échafaudages à disposition –
Marmoran – volets – pose de sols
078 660 03 41

HUILE D'OLIVE,
VINAIGRE BALSAMIQUE,
ÉPICES VARIÉES ?

magasin du monde
solidaires au quotidien
Tramelan – Grand-Rue 163

8 MARS
2026

OUI À L'INITIATIVE POUR
UN FONDS CLIMAT

«Oui au fonds climat pour une Suisse
plus durable : moins d'émissions, plus
d'innovation, des emplois locaux et une
économie tournée vers l'avenir. Une réponse
responsable aux défis climatiques.»

CYPRIEN LOUIS
COPRÉSIDENT DES VERT-E-S CANTON DE BERNE

bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch

LA ROSERAIE

ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h :
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Évènements

Match au loto
Cortébert

27 février 2026, 20 h

22 tournées, système fribourgeois
Restauration froide
Les Amis du Tir de Cortébert

bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch

Corgémont – Salle de spectacles
28. Februar 20.00 Uhr

Konzert u. Theater
auf Schwyzerdütsch

Tanz: mit Trio D'Sunneblueme

Kasse / Kantine: ab 18.30 Uhr
Dessertbuffet – Tombola
Eintritt: Fr. 15.-

Männerchor Eintracht Corgémont

Courtelary, Halle de gymnastique
Samedi 28 février à 20 heures

ARMES RÉUNIES
COURTELARY
2026

**SUPER LOTO
DU TIR**

24 tournées à 240 francs
Tous les lots en bons d'achats
2 tournées royales à 1800 francs
Hors abonnement: 2 francs la carte
Bon de voyage à 1000 francs
La brouette des tireurs Armes-Réunies Courtelary

LOTOTRONIC

ESPACES EN MOUVEMENT

Ateliers de danse africaine et rencontres interculturelles

Ateliers animés par Dedou
Sanogo et ses musiciens
Projet porté par le
syndicat du Par8
avec les paroisses réformées
de Moutier et de Haute-Birse

Un moment pour le corps,
le rythme et la rencontre

Ouvert à toutes et tous sans inscription
Premier cours suivi gratuit, puis CHF 10.- par
séance
Paiement sur place (cash ou Twint)
Participation à votre rythme :
régulière ou ponctuelle
Informations et contact
lucas.goffinet@par8.ch

par

Union des
syndicats réformés
Suisse para-Suisse
Arrondissement de Jura

MOUTIER

Le Foyer
Rue du Clos 3
Les mardis de 18h30 à 20h
3 / 10 / 24 / 31 mars
2 / 9 / 16 juin
22 / 29 septembre
20 octobre

TAVANNES

Maison de Paroisse
Rue du Petit-Bâle 25
Les lundis de 18h30 à 20h
20 / 27 avril
11 / 18 mai
24 / 31 août
7 septembre
Les mardis de 18h30 à 20h
3 / 10 / 17 novembre

SOIRÉE DE
CLÔTURE

Samedi 28
novembre
Moutier
Le Foyer
Rue du Clos 3
Nourriture africaine
Bar
Musique et danse

Berufsverband
Association
professionnelle

**BILDUNG BERN
FORMATION BERNE**

Invitation à un événement public :
« La région Jura bernois débat »

23 février 2026, 18 h
À la Couronne, 2605 Sonceboz

1. Discussion en groupes
avec le public

2. Apéritif

La région
débat

Elections cantonales 2026

Thèmes de débat selon le format de « La Suisse débat »

Faut-il réduire le programme d'enseignement
obligatoire du corps enseignant ?

Seuls des enseignant·es formé·es
devraient-ils / elles enseigner ?

Inscription
alain.jobbe@formationberne.ch
ou participation spontanée

Participant·es
Moussia de Watteville,
Les Verte-s
Tom Gerber, PEV
Corentin Jeanneret, PLR
Peter Gasser, PS
Théo Brand, PVL
Anne-Caroline Graber, UDC
Simone Schnegg, UDF

Formation Berne / Bildung Bern
SEIFB Syndicat des Enseignant·es
francophone de Formation Berne

SOIRÉE À THÈME

ARMÉE
DU
SALUT

Quand Dieu
façonne une vie

Témoignage de vie de Pascal Donzé

Armée du Salut
Tramelan
Grand-Rue 58

Vendredi
20 février 19h30
(Apéritif à 19h)

Garderie et
animations
pour les enfants

Entrée libre, collecte • Bienvenue à tous ! tramelan.armeedusalut.ch

En parler aide.

Nous sommes toujours là pour vous.
Un entretien anonyme et confidentiel.
Par téléphone, tchat ou mail.

Merci pour votre don
IBAN CH37 0900 0000 3001 4143 9

143.ch

ZEW

Label de qualité

BOURGEOISIE DE PLAGNE

Site internet et projets en cours

La Bourgeoisie de Plagne lance son site internet officiel, organise une nouvelle matinée de débroussaillage et poursuit les travaux à la Métairie de Plagne – Vieille Vacherie, confirmant ainsi son dynamisme et son engagement local



Métairie de Plagne – Vieille Vacherie

Vous pouvez désormais consulter le site internet officiel de la Bourgeoisie de Plagne afin de suivre les activités de la commune bourgeoise: bourggeoisie-plagne.ch.
Vous y découvrirez notamment différentes rubriques consacrées à l'histoire de la commune, aux cartes

topographiques, au plan d'ensemble des parcelles, ainsi qu'à des descriptifs détaillés de nos forêts et pâturages.
Ce site a pu voir le jour grâce à l'aimable collaboration de Emmanuel Rondez, pour l'architecture et la mise en œuvre du site, de Céline Spack

pour la partie historique, ainsi qu'aux diverses contributions des membres de notre Conseil et de notre garde-forestier de la division forestière, Adrien Cortat.
À noter également que le site est hébergé par Infomaniak, opérateur suisse.

Matinée de débroussaillage
Suite au grand succès de la dernière édition de la matinée de débroussaillage – qui a réuni plus de 20 volontaires pour le fauchage des épines sur une partie de nos pâturages – la Bourgeoisie de Plagne a le plaisir de lancer un nouvel appel aux volontaires.

Rendez-vous samedi 14 mars à 8 h au hangar de la Bourgeoisie de Plagne. Les volontaires sont invités, dans la mesure du possible, à se munir de leurs propres outils. Un certain nombre d'outils seront également mis à disposition sur place.
Les travaux se dérouleront à nouveau aux Ecovots, avec en complément: une équipe dédiée au débroussaillage de la place de pique-nique; le relevage des pierres tombées des murs en pierres sèches, principalement aux abords du terrain de football et du stand de tir.
Les vacances seront payées directement sur place, conformément au tarif officiel.
Les personnes intéressées peuvent s'annoncer dès à présent aux numéros suivants: 079 505 32 86 ou 079 219 49 26.

Métairie de Plagne – Vieille Vacherie
Les travaux avancent, bien qu'ils ne soient pas encore visibles de l'extérieur. La cuisine a été entièrement assainie et équipée d'une infrastructure professionnelle. Il reste désormais à réaliser la construction de la véranda ainsi que l'aménagement des toilettes publiques.
Ces travaux débiteront dès que les conditions météorologiques le permettront et devraient, selon le planning actuel, être achevés d'ici juin.

■ AN

FHO/EJMO

Grand succès pour deux jeunes musiciens

Deux musiciens de notre société, la Fanfare Harmonie Orvin/EJMO, se sont récemment distingués lors de l'examen théorique de musique FJM, avec d'excellents résultats qui méritent d'être salués.
En phase 1, Noamy Schlaepfer, tromboniste, a obtenu la mention *assez bien*.
En phase 2, Merlin Sandmeier, clarinetiste, s'est vu attribuer la mention *excellent*.
Ces réussites sont le fruit d'un travail régulier, d'un engagement constant et d'une belle persévérance dans leur parcours musical. Nous adressons nos plus sincères félicitations à ces deux jeunes musiciens et leur souhaitons plein succès pour la suite de leur formation musicale. ■ FHO/EJMO



Noamy Schlaepfer et Merlin Sandmeier

ORVIN

Activité de La Retrouvaille

Visite de l'Espace muséal des Troupes jurassiennes à Saint-Imier le 27 février

À travers les siècles, les troupes jurassiennes ont toujours constitué un trait d'union entre les régions géographique et politique du Jura historique. Concept unique en Suisse par le champ chronologique du sujet qu'il traite, l'Espace des Troupes jurassiennes se veut un reflet du passé accessible à un large public. La présentation du musée sera assurée par son fondateur, Walter von Kaenel, ancien CEO de Longines.
Veuillez vous inscrire au plus tard jusqu'à lundi 23 février chez

Philippe Etique au 032 358 15 38 ou au 078 633 88 05 ou par mail à philippe.etique@bluewin.ch, en précisant si vous venez en voiture et si vous avez des places à disposition.
Rendez-vous vendredi 27 février à 13 h à proximité des places de parc derrière l'école d'Orvin. Les activités de La Retrouvaille sont ouvertes à toutes et tous, n'hésitez pas à y participer nombreux.

■ AB

Actuel. Proche. Essentiel.

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

Réclame

1

Bonjour, nous sommes l'éditeur de la Feuille d'Avis :-)

mais aussi

... des graphistes passionnés qui donnent vie à vos idées !

imprimerie bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary
www.bechtel-imprimerie.ch

Emplois



Le Service social de Tramelan cherche pour un remplacement

un(e) assistant(e) social(e) à 80-100 % en CDD

Plus d'informations : voir www.tramelan.ch



Mise au concours

En raison du départ à la retraite du titulaire, la Municipalité de Saint-Imier met au concours un poste de

monteur(euse) de réseau à 100 % pour le Domaine de l'eau et du gaz

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > Administration > Offres d'emploi.

Entrée en fonction: 1^{er} juillet 2026 ou à convenir.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Christian Zihlmann, chef du Domaine eau et gaz, tél. 032 942 44 58, ou à l'adresse servicestechmiques@saint-imier.ch.

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Monteur(euse) de réseau eau et gaz », ou par courriel à rh@saint-imier.ch jusqu'au 16 mars 2026.



La société SACEN SA est un pôle d'expertise répondant aux exigences de la Stratégie Énergétique 2050 de la Confédération. Forte de son succès et pour répondre à de nouveaux mandats, SACEN recherche un-e

Responsable de projet Politique énergétique (H/F) (taux d'activité 60-80%)

Tâches:

- Gestion de projets dans les domaines énergie, climat et durabilité;
- Accompagnement de communes dans la mise en œuvre de leur stratégie énergétique;
- Accompagnement des entreprises dans l'optimisation de leurs consommations énergétiques;
- Mise en œuvre d'actions de communication et coordination d'événements.

Profil:

- Formation supérieure (HES ou HEG) ou titre jugé équivalent;
- Bonne connaissance de la Stratégie Énergétique 2050 de la Confédération;
- Compétences techniques et esprit analytique;
- Une formation dans l'énergie est un avantage; une formation spécifique pourra être suivie;
- Flexibilité dans les horaires et en dehors des heures régulières.

Qualités requises:

- Forte sensibilité aux questions énergétiques, climatiques et au développement durable;
- Sens affiné de la collaboration et du travail en équipe;
- Capacité d'analyse, de synthèse et de vulgarisation;
- Sens de la communication;
- Organisation et autonomie;
- Faire preuve de dynamisme et d'initiatives;
- Caractère orienté vers la recherche de solutions concertées.

Nous vous offrons:

- Environnement enrichissant et dynamique dans une petite équipe pluridisciplinaire;
- Souplesse dans l'organisation du temps de travail;
- Lieu de travail basé dans la région du Grand-Chasseral;
- Politique salariale transparente et équitable selon l'échelle de traitement du personnel de SACEN SA;
- Possibilité d'acquisition de nouvelles compétences;
- Possibilité de participer au développement général de l'entreprise.

Entrée en fonction: 01.06.2026 ou à convenir

Renseignements:
M. Damien Kolzer, Responsable du secteur Politique énergétique, +41 32 421 97 34 ou info@sacen.ch

Obligation:
S'affilier à la caisse de pension du personnel communal de Delémont.

Postulations:
Par courriel uniquement, à l'adresse info@sacen.ch, jusqu'au 28 février 2026.



Hospice Le Pré-aux-Boeufs

L'Hospice le Pré-aux-Bœufs à Sonvilier BE est un lieu de vie et d'occupation pour des personnes avec des troubles psychiques et sociaux.

Nous recherchons de suite ou à convenir

un(e) aide en Soins et Accompagnement ASA (H/F) à 60 %

Tu trouveras davantage d'informations sur notre institution ainsi que l'offre d'emploi sous www.pre-aux-boeufs.ch/fr/postes/.

Nous espérons avoir éveillé ton intérêt et nous réjouissons de recevoir ton dossier de postulation complet par poste.





LA ROSERAIE

Rejoignez une équipe où la confiance, le plaisir et l'entraide sont au cœur de notre mission. Dans notre établissement, l'humain est au centre de notre démarche.

Au quotidien, nous nous engageons afin d'offrir – qualité de vie, bien-être et sécurité – pour nos 79 résidents autant que pour nos 110 collaborateurs.

Dans le but de renforcer notre équipe de soins, nous recherchons de suite ou à convenir

un(e) infirmier(ère) HES/ES (80-100 %)

Votre mission

- Assurer des soins thérapeutiques
- Identifier et évaluer les besoins physiques, psychiques ou sociaux des résidents
- Avoir une ouverture sur les soins palliatifs
- Assurer le respect et bien-être des résidents en favorisant les relations avec les familles
- Participer au développement du service
- Maîtriser les outils informatiques serait un atout (Carefolio, Besa)

Vous êtes

- Au bénéfice d'un diplôme d'infirmier(ère) HES/ES ou titre jugé équivalent
- Expérience des soins auprès des personnes âgées ou avez un intérêt particulier pour cette population
- Bonne communication et collaboration en équipe
- Capacité de décision et d'analyse, bonne gestion du stress
- Sensibilité aux besoins et attentes des résidents et de leurs familles
- Autonomie, dynamique et flexibilité

Nous sommes

Au cœur du Grand Chasseral, dans un environnement moderne et agréable, La Roseraie offre des prestations d'hébergement de court et long séjour, un foyer de jour ainsi qu'un service de restauration de qualité. Reconnue pour son professionnalisme et son humanité, La Roseraie se distingue par plusieurs atouts majeurs:

- Nous bénéficions d'une excellente réputation auprès des résidents et familles (91 %).
- Nous encourageons chaque collaborateur dans son évolution et dans son équilibre de vie personnelle et professionnelle.
- Nous bénéficions d'un label Empreinte Humaine®, qui certifie notre approche respectueuse et cohérente dans ses paroles et ses actes soutenue par une gouvernance participative et inspirante.

Intéressé(e) à rejoindre notre équipe?

Nous sommes impatients de recevoir votre candidature et de faire votre connaissance.

Renseignements et postulation : Pauline Perret-Beyeler, Responsable RH (032 942 45 45 – rh@laroseraie.ch)

La Roseraie EMS, Ressources humaines/Confidentiel, Les Fontenayes 19, CH – 2610 St-Imier





PRO SENECTUTE

Quand la solitude est l'unique compagnie. Votre don est une aide précieuse. >>>

www.prosenectute.ch | IBAN CH67 0900 0000 1570 3233 7 | TWINT





RAIFFEISEN

Vivez local, banquez local !

Chaque décision compte. En choisissant de banquer avec nous, vous contribuez à soutenir les projets locaux, à faire vivre et grandir notre région Grand Chasseral.

Rejoignez le mouvement dès maintenant et banquez avec nous !



Banque Raiffeisen Grand Chasseral

Rue du Collège 32
2605 Sonceboz-Sombeval
T 032 624 54 54
grandchasseral@raiffeisen.ch



1043 retours à la case départ.
3 congés annulés.

1 nouveau procédé de diagnostic du cancer mis au point.

Vos dons nous permettent d'encourager des chercheurs engagés. CP 30-3090-1, www.recherchechancer.ch

recherche suisse contre le cancer

Pour que la guérison devienne la règle.



Les Cartons du Cœur Jura Bernois ont besoin de toi

Saint-Imier & Bas-Vallon recherchent des bénévoles. Que tu sois disponible **ponctuellement ou régulièrement**, ton aide compte. Envie de t'engager localement et d'aider concrètement ?

Infos par email info@cartons-du-coeur-jb.ch (nous te contacterons par téléphone)





La commune vous informe



Vue d'Orvin

Programme de gestion à l'EJC

Afin de faciliter la gestion des enfants à l'EJC, DV Berne met à disposition un programme relié à kitAdmin. Grâce à groupeAdmin, le personnel de l'EJC n'a plus besoin de tenir un agenda manuellement et peut saisir directement les données des enfants sur une tablette. Les arrivées, les départs, les maladies, les allergies, etc. peuvent être enregistrés directement par le personnel. Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a accepté d'adhérer à ce programme, qui sera introduit à compter d'avril prochain. ■ CM

Don

Le Conseil municipal a décidé de verser un don de 500 francs à la Fondation Parrainage Suisse pour communes de montagne Schweizer Patenschaft für Berggemeinden. ■ CM

Mise au concours

Membre du Comité du Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon SASDBV et délégué(e) aux affaires sociales

La Municipalité est à la recherche de la perle rare pour remplacer Sandra Simone qui a donné sa démission comme déléguée aux affaires sociales. Nous en profitons pour la remercier de son engagement à ce poste.

De plus, la Commune est également en quête d'un(e) membre du Comité du Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon. Les deux postes peuvent être facilement cumulés.

Le domaine des affaires sociales, de la santé et des soins à domicile vous intéresse? Alors annoncez-vous auprès de l'Administration communale administration@orvin.ch ou auprès de Stéphan Chopard, conseiller en charge des affaires sociales stephan.chopard@orvin.ch. ■ CM

Délégations municipales Du changement à la commission de jeunesse

- Jeudi 26 février à Péry: Sylvain Grosjean, vice-maire, représentera la Municipalité à la séance d'information organisée par l'Office fédéral des routes OFROU concernant l'assainissement du tronçon autoroutier Tavannes-Champs-de-Boujean;
- Jeudi 26 mars: Patrik Devaux, maire, Sylvain Grosjean, conseiller municipal et Lisa Seiler, administratrice des constructions, participeront à la séance d'information organisée par la Préfecture du Jura bernois, en relation avec la responsabilité des communes dans le cadre des contrôles à effectuer dans les établissements soumis à la loi sur l'hôtellerie-restauration;
- Vendredi 27 mars: notre Commune a l'honneur d'accueillir à Orvin l'Assemblée générale de la Caisse d'Épargne de Courtelary (CEC); Patrik Devaux, maire, et Stéphan Chopard, conseiller municipal, seront délégués aux délibérations de l'Assemblée à la cantine Sous-les-Roches, et l'ensemble du Conseil municipal participera à la partie récréative qui suivra à la halle de gymnastique. ■ CM

Suite à la démission de Quentin Schwab, le Conseil municipal devait procéder à la nomination d'un nouveau membre de cette commission. Après mise au concours, le choix du Conseil municipal s'est porté sur Shelly-Anne Lorusso. Âgée de 25 ans et habitant le village d'Orvin depuis toujours, elle s'est dite très attachée à la vie communale et aux projets qui concernent notre village. Travaillant

dans l'insertion des jeunes dans les écoles de Bienne, cela lui permet d'être en lien direct avec les réalités et les besoins des jeunes.

Nous félicitons sincèrement Shelly-Anne Lorusso pour sa nomination et la remercions pour son engagement en faveur de la communauté et de la jeunesse en particulier.

■ CM

ORVIN

Carnaval: 21 février et 28 février

Aheu! Voilà, on r'commence avec deux dates pour faire les patates.

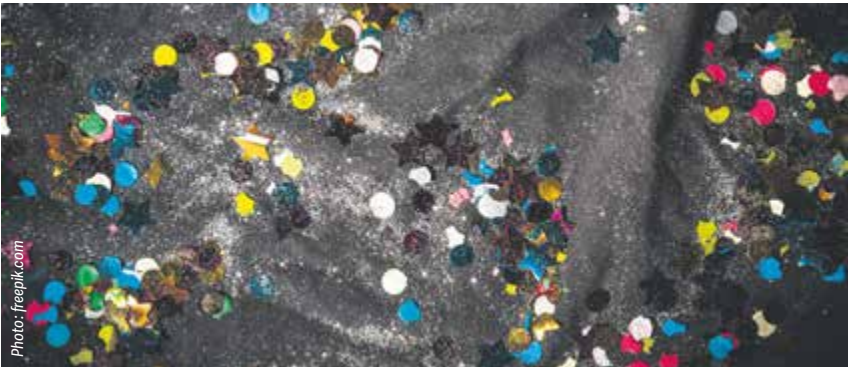
Samedi 21 février dès 16 h: la Tschuni-clique f'ra sa traditionnelle tournée des bistros avec moultes apéros puis souper, et fera le terminus chez Marian. Ça veut dire que les niquets pourront d'jà sortir à ce moment-là pis rôder par là en travers en accompagnant, pourquoi pas, la clique dans sa folle traversée. Pis mafoi, ne sois pas étonné si ce samedi matin-là, très tôt, quelques niquets piquent la bseuille. En substance, on peut dire que ça s'ra

le Carnaval pour les orvin(e)s. Pis c'te fois, y aura une première: la commune d'Orvin r'mettra les clés du village à la Tschuni pour une s'maine. Ça s'passera au p'tit magasin aux alentours de 19 h. Y t'faudra v'nir ouar, qué toi! Pis t'oublieras pas d'mettre tes cafignons.

Samedi 28 février dès 13 h 30: cortège et carnaval des enfants à la halle de gymnastique. C't'année, on r'a d'nouveau une clique pis c'est les Tütli's qui vendront nous ambiancer. Et le soir,

dès 21 h, le traditionnel Carnaval d'Orvin avec bal masqué, à la halle également! Les niquets pourront r'v'nir et s'faire primer dans 2 catégories: individuels et groupes! C't'année, en plus des Tütli's pis d'la Tschuni, y aura l'DJ Jams (prononce comme tu veux) qui fout'ra l'ambiance, pour finir à perte au p'tit matin. Pis mafoi, n'sois pas étonné si l'lundi soir suivant, quelques cabes égaylées font du chn'ââbre dans les rues d'nôtre beau village. En substance, on peut dire que ça s'ra le Carnaval pour les orvin(e)s + les Inderseizes.

Voilà, j'espère qu't'as pris note dans ton cal'pin tout rabeurkné à cause d'tes poches. Nous on n'a pas gougueule agenda pis tout c'commerce d'charognes d'natels avec des intelligences artificielles. Si t'as des questions, tu nous envoie un télégramme hein, qué toi, merci! Tschau hein, merci tschau!



Photos: freepik.com

■ LE CARNORVIN 2026



Date de votation erronée sur la carte de légitimation

Les électrices et électeurs de la commune de Sauge ont reçu une carte de légitimation pour la votation populaire du 8 mars, sur laquelle figure une date erronée (31 janvier 2026).

Après consultation de la Préfecture du Jura bernois, nous vous informons que la carte de légitimation peut être valablement utilisée pour la votation

populaire du 8 mars, malgré la date erronée.

Les autorités communales de Sauge vous présentent toutes leurs excuses pour cette erreur. L'administration communale se tient à votre disposition pour toute question.

■ CM



ROMONT, SAUGE, ORVIN ET PÉRY-LA HEUTTE
AVIS COMMUNAUX

Fermeture prévue

L'agence AVS du Bas-Vallon sera fermée du lundi 2 mars au vendredi 6 mars. Merci de votre compréhension. ■ AGENCE AVS DU BAS-VALLON

Catholiques

■ **BIENNE** **Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville** **Messes**: vendredi 20 février, 18h, crypte, Sainte-Marie (adoration, confessions, 17h); samedi 21 février, 17h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 22 février, 10h, Sainte-Marie, Bienne + 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 24 février, 9h, chapelle, Christ-Roi, Bienne; mercredi 25 février, 9h, crypte, Sainte-Marie, Bienne; jeudi 26 février, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 27 février, 18h, crypte, Sainte-Marie (adoration, confessions, 17h). *Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): 032 329 56 01, commune, francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.*

■ **PÉRY** **Paroisse catholique orthodoxe russe Patriarcat de Moscou** **Office**: samedi 7 mars, 9h40 confession, 10h divine liturgie. *Anton Kudryavtsev, 078 848 10 48, Chapelle des Mystères de l'Ascension, rue de la Reuchenette 8, Péry-La Heutte, anton.kudryavtsev@schulen.oltlen.ch*

■ **SAINT-IMIER** **Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Prochaine messe**: dimanche 1^{er} mars à 10h15. *Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6, case postale 207, 2610 Saint-Imier.* **Paroisse catholique romaine Horaire liturgique**: samedi 21 février, 18h, messe à Saint-Imier, avec bénédiction de la bannière de la Sainte-Cécile; dimanche 22 février, 10h, messe à Corgémont; mardi 24 février, 9h, messe à Corgémont; jeudi 26 février, 18h30, messe à Saint-Imier. **Shibashi**: lundi 23 février, 19h30, à Corgémont. **École de prière 7-12 ans**: mercredi 25 février, 14h, à Saint-Imier. **Prière de Taizé**: mercredi 25 février, 17h30, au Temple réformé à Corgémont suivi d'un café-échange. **Soupe de Carême**: mercredi 25 février, 12h, au Centre Saint-Georges à Saint-Imier. **Dames du Vallon**: jeudi 26 février, 14h30, au Centre paroissial Saint-Georges à Saint-Imier, rencontre conviviale avec récit et projection d'un diaporama du voyage jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle de Mario Pini. Sans inscription, goûter offert. Renseignements: N. Leblois 079 741 90 51. *Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.jurapastoral.ch/pierre-pertuis-tavannes-st-imier.*

■ **TRAMELAN** **Paroisse catholique romaine Messes**: samedi 21 février, 17h30; jeudi 26 février, 9h. **Chorale enfants**: dimanche 22 février, de 16h30 à 17h30, moment de partage, chant, jeu et prière avec les enfants qui le désirent au foyer. **Répétition chorales célébration œcuménique**: lundi 23 février, 20h, à l'église réformée. **Prière du chapelet**: mardi 24 février, 17h, au foyer. **Prière de Taizé**: mardi 24 février, 19h30, à l'église catholique. *Ouverture secrétariat: mercredi 13h30-17h30 et jeudi 8h-11h30. Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.jurapastoral.ch/pierre-pertuis-tavannes-st-imier.*

Évangéliques

■ **CORGÉMONT** **Église pour Christ Culte**: dimanche 22 février, pas de culte. *Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.*

■ **CORMORET** **La fontaine Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.**

■ **LA CHAUX-D'ABEL** **Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel Culte**: dimanche 22 février, 10h, avec Matthieu Schnegg, sainte cène. *La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.*

■ **ORVIN** **Église mouvement Culte**: dimanche 22 février, 10h, célébration avec Michaël Darcey, programme pour les enfants sur place. *Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey et Éric Naegele 079 816 95 51. contact@eglisemvmt.ch, www.eglisemvmt.ch.*

Délai paroisses

Lundi soir
fac@bechtel-imprimerie.ch

■ **SAINT-IMIER** **Église Évangélique Action biblique Culte**: dimanche 22 février, 10h. Prédication: David Weber. Garderie et école du dimanche assurées. **Groupe de jeunes (11-19 ans)**: vendredi 27 février, 19h. Soirée thème: relève le défi... **Groupe de maison**: plus d'infos sur demande. **Groupe de prière**: plus d'infos sur demande. *Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.*

Église Évangélique Méthodiste, La Béthania Fourchaux 36, 2610 Saint-Imier, pasteure: Iris Bullinger, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch. **Église le Roc La Petite pause**: vendredi 20 février, de 9h30 à 11h30, à l'ancien Buffet de la gare à Saint-Imier, animation musicale pour les enfants de 0-4 ans. Ensuite temps de jeux pour les enfants et une pause-café pour les mamans ou accompagnants. Bienvenue à tous. Gratuit. Pour infos: Sonia Augsburger au 079 216 25 11. **AntiZone**: vendredi 20 février, de 19h à 21h30. Programme fun pour les jeunes de 12 ans et plus. Infos: Timothée Jaccard au 076 675 94 85. **Groupe de jeunes**: samedi 21 février, 20h. Une soirée 100% pour les jeunes. Infos: Auréanne au 079 625 06 85. **Célébration**: dimanche 22 février, 10h. Avec la participation du groupe les apprentis (12 ans et plus). Un culte à ne pas manquer. Animation pour les enfants et garderie pour les petits. Accueil café avant et après la rencontre. **Rendez-vous de prières**: lundi 23 février, 20h. Touchons le ciel pour changer la terre. **Service d'entraide**: écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités**: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. *Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www.egliseroc.wordpress.com.* **Église néo-apostolique de Suisse** *Rue de Châtillon 18, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73. www.stimier.nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.*

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** **Église Évangélique du Pierre-Pertuis Culte**: dimanche 22 février, 10h. Message biblique *Parabole du bon samaritain*, 11h. École du dimanche. **Étude biblique**: mardi 24 février, 20h. **Répétition de chants**: mercredi 25 février, 19h30. *Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.*

■ **TRAMELAN** **Armée du Salut Soirée à thème Quand Dieu façonne une vie**: vendredi 20 février, 19h: apéro, 19h30: soirée, témoignage de vie de Pascal Donzé. Garderie et animation pour enfants. Entrée libre, collecte. Plus d'info sur: tramelan.armeedusalut.ch. **Flambeaux de l'Évangile**: samedi 21 février, 11h, au Centre évangélique Tavannes. Séance avec les parents et assemblée générale. **Week-end du Parcours Alphalive**: samedi 21 et dimanche 22 février. **Prière 29B12**: lundi 23 février, 19h30. Nous prions pour vous. **Prière**: mardi 24 février, 9h. **Balade Partage pas d'âge**: jeudi 26 février, 9h. **Parcours Alphalive**: vendredi 27 février, 19h. *Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armeedusalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armeedusalut.ch. tramelan.armeedusalut.ch.* **Église Évangélique Baptiste, Oratoire La Grappe**: samedi 21 février, 19h, EPC à Malleray; vendredi 27 février, 19h à Bienne. **Culte**: dimanche 22 février, 9h30, avec Étienne Grosrenaud. **Culte des familles**: dimanche 22 février, 15h. **Repas pastoral**: mardi 24 février, en soirée. **Soirée de prière**: mardi 24 février, 20h. *Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 078 406 91 08, www.oratoiretramelan.ch.* **Église Évangélique du Figuier Étude biblique**: vendredi 20 février, 20h, étude biblique sur le thème *Oser grandir*, selon Éphésiens 4:15: *En disant la vérité dans l'amour, nous grandirons à tout point de vue vers Celui qui est la tête, Christ.* Via Zoom. **Culte**: dimanche 22 février, pas de culte au Figuier. **Réunion de prière**: mardi 24 février, 19h au Figuier. **Partage et prière des aînés**: mercredi 25 février, 15h. Chez Lucette. *Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98. eglisedefiguier@gmail.com, www.eglisedefiguier.ch.* **Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg Culte**: dimanche 22 février, 10h, aux Mottes. Garderie, groupe juniors. **Moment de prière et de silence**: mardi 24 février, 13h30, à la rue des Prés. **Couture**: mardi 24 février, 14h, à Mont-Tramelan. *Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.*

Réformées

■ **ERGUËL** **Paroisses réformées de l'Erguël, (collaboration)** *Coordination et aumônerie des homes: Alain Wimmer, 079 240 63 16, alain.wimmer@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catechisme/. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch. ☎ @referguel.* ■ **CORGÉMONT-CORTÉBERT** **Culte**: dimanche 22 février, 10h, à Sombeval. Officiante: Séverine Schlüter. Culte suivi d'une étude biblique, de 11h30 à 13h30, au temple de Sombeval. Thème: *un Dieu cruel?* Moment de réflexion ouvert à tous, suivi d'un pique-nique apporté par les participants. **Dîner du dernier mercredi du mois**: mercredi 25 février, 12h, à la salle de paroisse de Corgémont. 8 francs (hors vin) pour un repas en bonne compagnie! Inscriptions jusqu'au lundi 23 février, 12h, auprès de Denis Grosjean au 078 671 70 06. **Prière œcuménique**: une courte célébration selon l'esprit de Taizé à lieu chaque mercredi, de 19h15 à 19h40, au temple de Corgémont. *Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la Chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pasteur: Patrick Schlüter, 076 225 71 76, patrick.schluter@referguel.ch. Présidente: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. www.referguel.ch.* ■ **COURTELARY-CORMORET** **Culte**: dimanche 22 février, 10h, à Villeret. **Envie ou besoin d'une visite?** Contactez la pasteure, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse**: Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch, www.referguel.ch. *Pasteur: c'est le pasteur desservant Marco Pedrolì, qui assurera le remplacement de Maëlle Bader de janvier à juin, atteignable au 076 588 98 85. Présidente: Verena Mathez, 077 226 05 35, pres.courtelary-cormoret@referguel.ch. Secrétaire: Florence Coureau, 032 944 11 63, courtelary-cormoret@referguel.ch (permanence au bureau le mardi matin). Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.* ■ **LA FERRIÈRE** **Culte**: dimanche 22 février, 10h, à l'église de Sonvilier, célébration de la cène, officiant Alain Wimmer. **Envie d'une visite, besoin de parler?** Prenez contact avec la pasteure. **Offres en ligne**: textes, méditations, poèmes et infos utiles sur www.referguel.ch. *Vers l'Église 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteure: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Location de la salle de paroisse: Anita Vogelbacher, 078 699 22 37. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres permanence: 0800 225 500.* ■ **SAINT-IMIER** **Culte**: dimanche 22 février, 10h, à la cure. Pasteur officiant: Matteo Silvestrini. Offrande: Campagne Pain Pour le Prochai. **Préavis**: vendredi 6 mars, Journée Mondiale de Prière, 17h15: animations pour les familles (bricolages, atelier cuisine, etc.), 19h: célébration, à la cure, rue de la Cure 1, Saint-Imier. Célébration qui nous vient du Nigéria, organisée comme chaque année par une équipe œcuménique. Thème: *Je veux vous fortifier. Venez!* Un moment de partage. Plan annuel des cultes à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure, ou sur demande au 032 941 37 58, vous pouvez également le trouver sur notre site www.referguel.ch. **Transport pour les cultes à l'extérieur**: D. Bongo, 079 427 81 52 ou G. Vuilleumier, 079 607 39 35, jusqu'au vendredi, 19h. **Femmes protestantes**: La Baratte vous accueille chaque vendredi matin (hors vacances scolaires) pour le café-croissant de 9h30 à 11h, à la cure. **EPER, Aide d'urgence**: nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/ Palestine. **Coin-méditation à la collégiale**: de 7h à 18h30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **À disposition de nos aînés**: service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. *Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@*

referguel.ch. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: Mélanie Kohler, 032 941 37 58, saint-imier@referguel.ch. Coordination et aumônerie des homes: Alain Wimmer, 079 240 63 16, alain.wimmer@referguel.ch. Services funèbres (permanence): 0800 225 00. www.referguel.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** **Culte**: dimanche 22 février, 10h, à Sombeval. Officiante: Séverine Schlüter. Culte suivi d'une étude biblique, de 11h30 à 13h30, au temple de Sombeval. Thème: *un Dieu cruel?* Moment de réflexion ouvert à tous suivi d'un pique-nique apporté par les participants. **Soupe de Carême**: dimanche 22 février, à la suite du culte et de l'étude biblique. **Rencontres des aînés**: mardi 24 février, 13h45, à la cure, jeux et partage. Contact: C. Tièche ou D. Messerli, 032 489 24 72. **Accompagnement de la pasteure**: si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, ou une information, vous pouvez faire appel à la pasteure Séverine Schlüter, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à la contacter. *Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteure: Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schluter@referguel.ch. Secrétariat: Florence Coureau, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Président: John Broggi, pres.sonceboz-sombeval@referguel.ch. Location de salle: salle de paroisse, rue du collège 19, M^{me} Criblez, 078 895 53 55. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.* ■ **SONVILIER** **Culte**: dimanche 22 février, 10h, à l'église, avec sainte cène (1^{er} dimanche de Carême). Officiant: Alain Wimmer. **Soupe Pain pour le prochain et pain du partage**: samedi 7 mars, 12h, soupe et pain à partager au chaud, maison de paroisse (La Ruette 3). Possibilité de les prendre à l'emporter. *Rue de la Cure 6, 2615 Sonvilier. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41, bea.ogi@bluewin.ch. Secrétariat: sonvilier@referguel.ch. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroisse-sonvilier.ch. Permanence des services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.* ■ **VILLERET** **Culte**: dimanche 22 février, 10h, à la cure de Villeret, officiante: Solveig Perret-Almelid. **Moment prière et méditation**: mardi 24 février, 7h, à la cure de Villeret, durée: 30 minutes. *Rue Principale 35, 2613 Villeret. Permanence pastorale assurée par Solveig Perret-Almelid, 078 956 76 84. Présidente du conseil de paroisse: Barbara Koenig, pres.villeret@referguel.ch. Secrétariat: ouvert le mercredi 8h30-11h30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch. www.referguel.ch.*

■ **RONDCHÂTEL** **Paroisse réformée de Rondchâtel Culte**: dimanche 22 février, 10h, à l'église de Vauffelin. Officiant: Gilles Bourquin. Organiste: Marie-Claire Charpilloz. Offrande en faveur de Terre Nouvelle. **Catéchisme**: cycle III, 11H: samedi 28 février, toute la journée, à Zürich, Theotrail Oser le changement. **Aînés Péry-La Heutte**: mercredi 4 mars, 11h30, repas-rencontre, salle de paroisse, Péry. Il est nécessaire de s'inscrire pour les repas-rencontre, merci de vous adresser à Garance Wermeille au 032 485 10 27 ou par WhatsApp au 077 522 82 65. **La Retrouvaille**: vendredi 27 février, visite de l'Espace muséal des Troupes jurassiennes à Saint-Imier, voir communiqué en page 3. **Fruits TerrEspoir**: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au jeudi 5 mars. Livraison le mercredi 18 mars à Péry, le jeudi 19 mars à Orvin. Péry: renseignements auprès de Nathalie Boillat, 032 481 13 48. Orvin: renseignements à la laiterie Jeandrevin, 032 358 11 89. **Permanence pour les services**

funèbres: 079 724 80 08. En cas de répond-eur, déposer un message. **À votre disposition**: visite, temps de discussion ou échange de message, coordonnées ci-après. *Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.ch. Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. Catéchisme, cycle I et II: Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteure) 078 218 07 47, Anne Noverraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www.paroisse-rondchatel.ch.*

■ **TAVANNES** **Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten Nächster Gottesdienst**: 1. März, 10.30 Uhr Tavannes, anschliessend Fastensuppe. **Kaffeepause**: 25 Februar, 10 Uhr, Plein-Soleil. **Begegnungsnachmittag**: 27 Februar, 14.30 Uhr, Moutier. *Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16. Präsident Markus Ruf, 079 676 35 26. Sekretariat 079 795 92 59.*

■ **TRAMELAN** **Paroisse réformée Culte**: dimanche 22 février, 11h, église, sainte cène. Culte avec baptême. Taxi depuis Tramelan sur appel, prière de s'annoncer le jour même entre 9h et 10h au 076 211 81 26. Verre de l'amitié à l'issue du culte. **Fêtons avec les tout-petits**: vendredi 20 février, de 16h à 17h, église de Chandon ou vendredi 27 février, de 16h à 17h, église de Tramelan. En fonction de vos disponibilités, invitation à venir célébrer, bricoler, chanter en famille (enfants, parents, grands-parents, parrain, marraine). Infos pasteure Caroline Witschi, 078 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. **Catéchisme**: cycle I, 3H à 6H: samedi 21 février, de 9h à 11h30, centre paroissial. Renseignements: pasteure Caroline Witschi, caroline.witschi@par8.ch, 076 580 01 06. **Conseil de paroisse**: mercredi 25 février, 19h, centre paroissial, séance. **Veillée de prière à la manière de Taizé**: mardi 24 février, 19h30, église catholique. Taxi sur appel, prière de s'annoncer entre 18h et 18h30 au 078 808 98 28. **Pain du partage**: jusqu'au dimanche 5 avril, les boulangeries-pâtisseries participantes proposent un *pain du partage*. Pour chaque pain vendu, 50 centimes sont reversés à des projets qui luttent contre la faim et la pauvreté, avec l'EPER et Être Partenaires, dans le cadre de la campagne œcuménique d'Action de Carême. **Avis**: le secrétariat sera fermé le jeudi 26 février. Merci pourvotre compréhension. **Chorale Cantemus**: contacts L. Gerber, 032 487 64 84, lilianegerber11@bluewin.ch ou T. Schmid, 032 487 53 16, pollux.schmid@gmail.com. **Célébrations œcuméniques aux homes**: merci de vous renseigner auprès des secrétariats des homes. *Grand-Rue 146a, 2720 Tramelan, 032 487 48 20. Présidente de paroisse: Évelyne Hiltbrand, jeudi 14h-16h ou sur rendez-vous, evelyne.hiltbrand@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, mardi 9h-11h ou sur rendez-vous, tramelan@par8.ch. Pasteure Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. Services funèbres (permanence) 0848 77 88 88. www.par8.ch. ☎ @paroissereformeeTramelan.*

Témoins de Jéhovah

■ **SAINT-IMIER** **Réunions de semaine**: mardi à 19h15. Samedi, 17h, discours public et étude de la Tour de Garde. Lors de nos réunions, l'entrée est libre et il n'y a pas de quête. *Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.*



Photo: unsplash.com



Élagage des arbres et haies : pensez à effectuer les travaux nécessaires

Il est important de se conformer aux directives en vigueur afin de garantir la sécurité de tous

La saison actuelle est idéale pour procéder aux travaux d'élagage et de taille dans les jardins, avant que les végétaux à floraison précoce ne commencent leur développement.

La Municipalité rappelle aux propriétaires l'importance d'effectuer les coupes nécessaires afin de se conformer aux directives en vigueur et de garantir la sécurité de tous. Il est essentiel de libérer les bords de route, de rues et de chemins de toute végétation pouvant gêner la visibilité ou entraver la circulation des piétons, des cyclistes et des véhicules. Une attention particulière doit être portée aux arbres, haies et buissons situés à proximité des carrefours, des sorties d'immeuble ou des éclairages publics, afin d'éviter toute obstruction une fois la végétation pleinement développée.

Pensez aussi aux plantes grimpances qui ne doivent pas venir toucher le sol, le long des murs. Afin de faciliter l'évacuation des branchages, une tournée spéciale de ramassage sera organisée dans la commune durant la semaine du 16 mars (inscription jusqu'au 12 mars sur celtor.ch. Par inscription, celtor accepte au maximum une benne de 20 m³, le surplus sera facturé au prix coûtant). Nous encourageons la population à en profiter pour se débarrasser de ses déchets végétaux dans les meilleures conditions. La Municipalité remercie par avance tous les propriétaires pour leur collaboration. ■ CM



Exemple de plantes qui doivent être coupées à plusieurs centimètres du sol afin de ne pas obstruer l'évacuation et le nettoyage

Comment couper les haies !

Voici des informations sur la manière de couper les haies pour qu'elles respectent les prescriptions de l'art. 83 de la Loi cantonale sur les routes (LR) du 4 juin 2008 et de l'art. 56 de l'Ordonnance cantonale sur les routes (OR) du 29 octobre 2008.

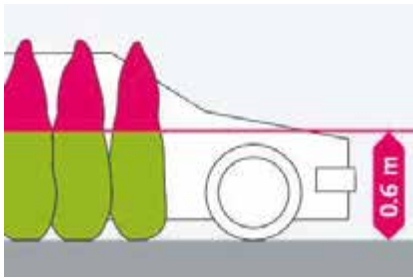
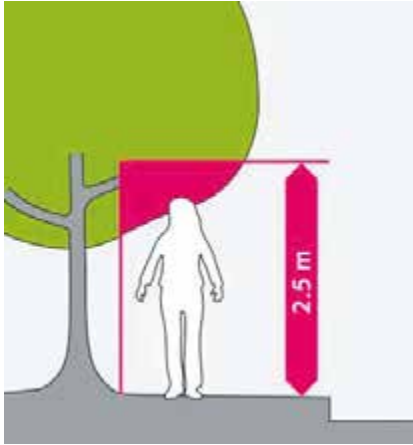
Art. 83 LR Profil d'espace libre

L'espace surplombant la chaussée des routes publiques, y compris la distance latérale au bord de la chaussée, doit être maintenu libre sur une hauteur de 4,50 m au moins. Pour les routes d'approvisionnement, le Conseil-exécutif peut prescrire une hauteur allant jusqu'à 5,50 m. En règle générale, l'espace surplombant les trottoirs, chemins pour piétons et pistes cyclables doit être maintenu libre sur une hauteur de 2,5 m au moins. La distance latérale au bord de la chaussée doit être maintenue libre sur une largeur de 0,50 m au moins.

Art. 56 OR Distances à la route

Pour les clôtures ne dépassant pas 1,2 m de hauteur, la distance à la route doit être de 0,5 m à compter du bord de la chaussée.

La distance à la route des clôtures plus hautes doit être augmentée de la différence entre leur hauteur et 1,2 m. Dans les endroits où la visibilité est restreinte, les clôtures ne doivent pas dépasser la chaussée de plus de 0,6 m.



Adaptation de l'horaire d'allumage de l'éclairage public

Une mesure concrète en réponse aux remarques des usagers

Pour donner suite à plusieurs remarques et demandes reçues de la part d'utilisateurs des transports publics, en particulier des pendulaires empruntant les premiers trains au départ de La Heutte, le Conseil municipal a décidé d'adapter l'horaire d'allumage de l'éclairage public le matin. Jusqu'à présent, l'éclairage était programmé pour s'enclencher à 5 h 15. Pour le train au départ de La Heutte à 5 h 24, le laps de temps était insuffisant pour les habitantes et habitants se rendant à pied à la gare depuis les extrémités du village. Une partie de leur trajet s'effectuant ainsi dans l'obscurité, en particulier durant la période hivernale. Afin d'améliorer le confort



L'horaire d'allumage de l'éclairage public sera adapté le matin

et la sécurité des déplacements matinaux, notamment pour les personnes se levant tôt pour rejoindre leur lieu de travail, la Municipalité a décidé d'avancer l'allumage de l'éclairage public de 15 minutes. Désormais, l'éclairage s'enclenchera à 5 h. Cette adaptation illustre la volonté du Conseil municipal de rester à l'écoute de la population et d'ajuster, lorsque cela est pertinent et raisonnable, les dispositifs communaux aux besoins concrets des habitantes et habitants. La Municipalité remercie les citoyennes et citoyens qui prennent le temps de formuler des remarques constructives contribuant à l'amélioration des prestations communales. ■ CM

Fête du Pont de La Heutte

C'est dimanche !

Amis de La Heutte et de Péry, des environs et d'ailleurs, nous sommes certains que vous n'allez pas passer à côté de notre fête annuelle du Pont. Fête qui nous interpelle quant à la proche arrivée du printemps, ses journées plus longues et son climat qui s'assagit. Celle-ci aura lieu ce dimanche, de 11 h à 17 h au pied du pont.

Sur place, vous pourrez consommer à votre guise boissons et aliments, dont les crêpes d'Agnès et la raclette sur pain. Par la même occasion, de 14 h à 16 h, vos enfants, accompagnés par vos soins, pourront s'exprimer en participant à un atelier Bricolage. Une attraction musicale est prévue pour donner une note de joie, d'échanges



Le pont de La Heutte retrouvera le soleil

et de rencontres dans une ambiance festive.

Le comité d'organisation, les membres du Ski-Club La Heutte, l'ACE (animation culturelle et embellissement

de Péry-La Heutte) souhaitent vous recevoir dans les conditions les meilleures dès 11 h.

Nous nous réjouissons de vous y voir. ■ LA COMMISSION ACE

SEL DE LA SUZE

Café réparation et vide-dressing

Une nouvelle collaboration pleine de vie bientôt à Péry



De gauche à droite : Florence Coureau (présidente du Sel de la Suze), Maryline Zill (caissière) et Marjorie Oppliger (CAJ Péry)

Il revient comme chaque année, le tant attendu Repair Café du Sel de la Suze. Il aura lieu au Centre communal de Péry le samedi 7 mars prochain, de 10 h à 16 h. Et c'est le CAJ (Centre d'Animation Jeunesse) qui a répondu présent avec enthousiasme pour coanimer cet événement.

Au programme : notre équipe de super réparateurs bénévoles tentera de redonner une seconde, voir troisième vie à vos objets défectueux (électronique, petit électroménager, etc.), et parmi eux une conseillère en informatique, une super couturière

et un réparateur de trottinettes, vélos, boguets, etc.

En parallèle, vous pourrez chiner au vide-dressing organisé par le CAJ (réservation de tables avant le 27 février au 079 137 65 41) et profiter de la buvette et petite restauration tout au long de la journée. Une super ambiance conviviale vous y attendra.

Alors, mettez déjà de côté vos objets à réparer, faites le tri dans vos habits et venez nous retrouver dans 15 jours à Péry. On se réjouit de vous accueillir. Entrée libre. ■ SEL DE LA SUZE

**Monsieur
Luigi Carbone**

Le Comité PSE

Cet avis tient lieu de faire-part

Cet avis tient lieu de faire-part

Cet avis tient lieu de faire-part



Plusieurs chantiers autour de l'école

Des aménagements qui vont profiter aux enfants

Lundi soir, le Conseil municipal a libéré plusieurs crédits destinés à des travaux indispensables, qui seront menés prochainement sur le périmètre du collège.

La fontaine sise au sud de l'ancien bâtiment, qui n'est plus en eau depuis plusieurs années, sera entourée d'un joli banc destiné aux élèves.

Tout à côté, les abris à vélos sont dans un piteux état. Leurs plaques de plexiglas sont très usées et certaines ont même été brisées. Favorable à la mobilité douce et soucieux de la santé des écoliers, l'Exécutif a décidé sans hésiter de faire remettre à neuf ces installations indispensables.

Par ailleurs, les travaux les plus urgents concerneront les luminaires du passage piétonnier sous-route, lequel permet aux écoliers de traverser la route cantonale sans danger. Plusieurs de ces lampes sont cassées et les autres sont vieillies.

En remplaçant les six luminaires, la Municipalité profitera d'opter pour un éclairage LED, nettement moins énergivore.

Les nouvelles lampes seront installées le plus rapidement possible.

Au total, les travaux prévus autour de l'école sont dévisés à quelque 15 000 francs. ■ CM



Il manque des plaques sur les abris à cycles qui seront rénovés, tandis que la fontaine sera entourée de bancs

Deux amendes liées aux déchets

Le Conseil municipal a entériné cette semaine deux amendes, de deux cents francs chacune, qui ont été infligées à deux personnes qui avaient glissé des sacs à poubelles noirs, et donc non conformes, dans des conteneurs semi-enterrés. Les auteurs de ces délits avaient pu être identifiés facilement. On rappellera que chaque sac de ce type vaut à son dépositaire une amende de deux cents francs. Par ailleurs, les autorités précisent une nouvelle fois qu'en cas de récidive, le dépôt de déchets non conformes vaut à son auteur une amende plus salée, qui peut grimper jusqu'à 5000 francs. Avis aux amateurs... ■ CM

Bienvenue aux agents AVS

Le 8 mai prochain, la commune a l'honneur et le plaisir d'accueillir sur son territoire les membres de l'Association bernoise des agents AVS (ABAA), lesquels tiendront leur assemblée annuelle 2026 sous le toit de La Couronne. Ces assises verront affluer chez nous une centaine de professionnels de la branche, en provenance de tout le canton. Tout en souhaitant d'ores et déjà une chaleureuse bienvenue aux membres de l'ABAA, les autorités municipales ont décidé de déléguer à cette rencontre leur président, le maire Claude-Alain Wüthrich, qui prononcera quelques mots à l'adresse des agents AVS. ■ CM

SONCEBOZ

C'est l'occaz' au local... d'UNIS'SON

Nous faisons de la place dans nos rayons pour les articles printemps/été.

C'est pourquoi nous serons ouverts le samedi 7 mars de 10 h à 15 h, ravis de vous accueillir à cette occasion.

Habits femme, homme, enfant automne/hiver, articles de puériculture et de sport, jeux, jouets, livres, chaussures, etc., vous y trouverez sûrement votre bonheur.

Alors à bientôt à la rue de la Gare 62. ■ GG



Infos-conseil

Le Conseil municipal a pris note qu'à compter du 1^{er} janvier, Cédric Liechti a officiellement succédé au major Didier Wicht en tant qu'inspecteur des sapeurs-pompiers pour l'arrondissement du Jura bernois.

Le Conseil municipal a désigné Eva Bühler pour représenter la Municipalité lors de l'assemblée annuelle de la Caisse d'Épargne de Courtelary (CEC). Celle-ci se tiendra le vendredi 27 mars prochain à Orvin. ■ CM

16 communes
12 500 ménages

www.becht-el-imprimerie.ch/
feuilles-davis/



Délégations diverses

Le maire représentera la commune lors du concert annuel du Männerchor Eintracht, qui se déroulera le 28 février à la Salle de spectacles de Corgémont.

Le maire et A. von Wyl Gerber représenteront la commune et participeront à l'assemblée générale de la Caisse d'Épargne de Courtelary, le 27 mars à Orvin.

Le maire, V. Musolino, T. Vuilleumier et R. Stauffer participeront à la séance d'information organisée le 26 mars par la Préfecture afin de clarifier les tâches et responsabilités des communes

concernant les contrôles à effectuer dans les établissements soumis à la loi sur l'hôtellerie et la restauration (LHR) et à la loi sur l'exercice de la prostitution (LEP).

Jb.B organise une rencontre *Ensemble vers l'administration numérique*, basée sur une démarche de coordination régionale en matière de numérisation des administrations communales, qui se tiendra le 22 avril à Sonceboz. Le maire, V. Musolino et T. Vuilleumier y participeront. ■ CM/IAQA

Attribution de dons

Lors de sa dernière séance, le Conseil communal de Corgémont a décidé d'apporter son soutien à trois associations régionales en leur accordant un don de 150 francs

chacune. L'Association Musicale JUBE, le Challenge Marc Leuenberger et l'Association des Petites Familles du Jura bernois ont ainsi bénéficié d'une aide financière. ■ CM/IAQA

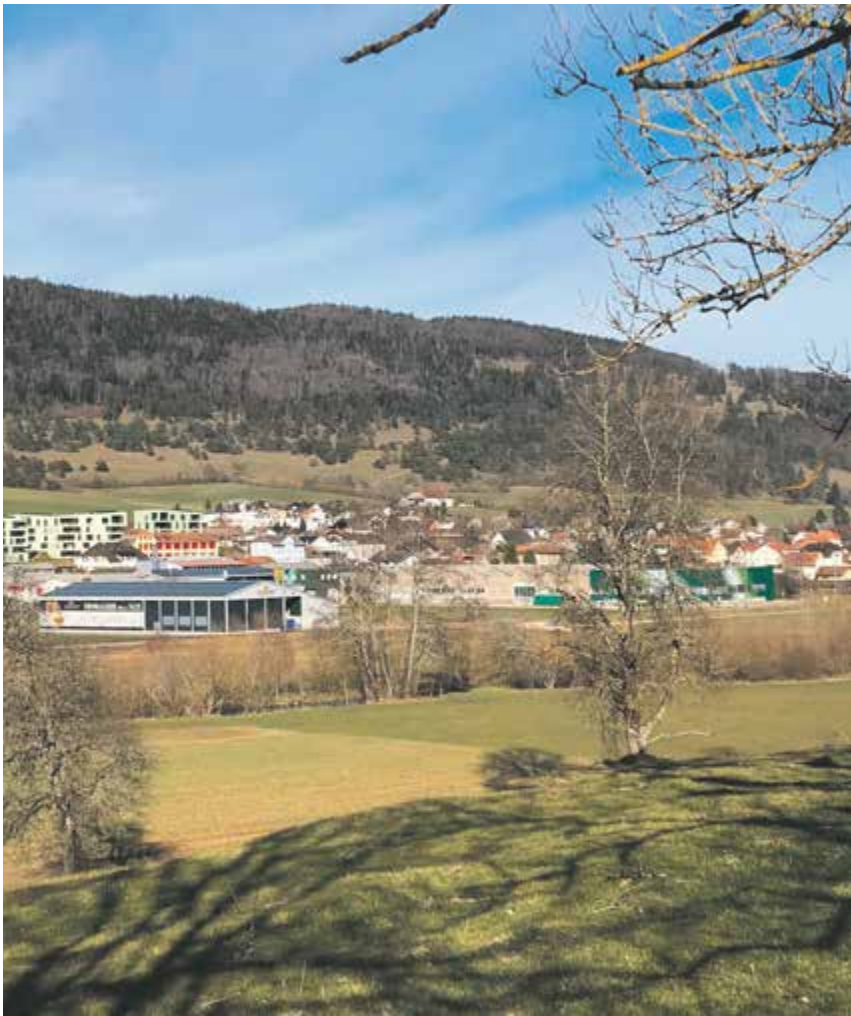
Capacités limitées à titre transitoire

Sécurité des salles communales

Le Conseil communal de Corgémont a confié à V. Musolino un audit de la sécurité des salles communales. Cette démarche vise également à clarifier les responsabilités et les obligations liées à l'utilisation des salles de sport et de spectacles pour des manifestations. En attendant les conclusions, des mesures transitoires ont été mises en place afin de gérer les demandes actuelles. Ainsi, tant que le travail de clarification du cadre réglementaire est en cours, les capacités maximales, retenues sont les suivantes:

- 600 personnes en configuration debout
- 330 personnes en configuration assise avec tables
- 340 personnes en configuration assise avec chaises seules

Ces limites resteront en vigueur au minimum, jusqu'à ce que le cadre réglementaire définitif soit défini. Cette mesure vise à garantir la sécurité de tous les utilisateurs des salles communales. ■ CM/IAQA



Mensuration officielle

Contrat de mise à jour de la pour la Période 2026-2033

Suite à l'appel d'offres lancé en date du 21 mars 2025, le Conseil municipal a adjugé les travaux de mise à jour de la mensuration officielle pour la période allant du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2033 à Jacques Giauque, ingénieur géomètre au sein du bureau Sigeom SA de Sonceboz-Sombeval, Saint-Imier et Moutier.

Un contrat a été conclu entre les parties et approuvé par l'Office de l'information géographique du canton de Berne en date du 1^{er} décembre 2025. Le conseil communal se réjouit de poursuivre sa collaboration avec le bureau Sigeom SA.

■ CM/IAQA



Circulation: nos autorités s'informent

Une séance d'information tombe à pic pour les élus locaux

Le 22 avril prochain, le TCS (Touring Club Suisse) propose une soirée d'information consacrée aux aménagements destinés aux piétons et à l'organisation du trafic routier. Cette séance, animée à Bienne par des spécialistes, s'adresse aux membres des autorités communales, et en particulier aux élus responsables de domaines afférents.

À cette occasion, seront notamment détaillées et illustrées les nouvelles attentes et les nouvelles obligations en matière de trafic, dans les localités de toutes dimensions.

Ces informations nous intéressent d'autant plus que le plan de mobilité communale est actuellement à l'étude. Aussi l'Exécutif local a-t-il décidé de déléguer à cette séance deux de ses membres: le conseiller municipal Philippe Cattin, pour le volet touchant au plan de mobilité, et le conseiller municipal Roberto Previtali, pour toutes les questions relatives aux travaux publics. ■ CM

Bureau de vote

Pour le scrutin cantonal et fédéral du 8 mars prochain, la Municipalité a formé le bureau de vote suivant: présidente, Marie Delobel; secrétaire, Bastien Amez-Droz; membres, Françoise Furer, Enola Fasel, Ingrid Ferrat, Rebecca Felis, Cedric Barbato, Gaëtan Audier; suppléants, Martine Fröhly, Sara Gafner, Jeanne Galley, Erwin Allemann, Michel Aguilera; bureau, Céline Wüthrich. ■ CM

L'avez-vous lue ?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi



Vue de Courtelary

Soutiens et délégation

L-Drive du canton de Berne, à savoir l'association qui représente les monitrices et moniteurs de conduite automobile, va tenir son assemblée générale annuelle 2026 dans notre commune.

Cette réunion se déroulera le 24 avril prochain sous le toit de l'entreprise Camille Bloch.

Les autorités locales ont décidé de soutenir cette manifestation par un don de trois cents francs, à faire valoir sur l'apéritif offert aux membres, et d'y déléguer en tant que représentant le maire Benjamin Rindlisbacher.

Pour soutenir l'organisation du Challenge Leuenberger de hockey sur glace, qui verra s'affronter huit

équipes de sportifs de dix à douze ans provenant de toute la Suisse, les 21 et 22 mars prochains sur la glace de Saint-Imier, le Conseil municipal a accordé également un don de trois cents francs.

Par ailleurs, l'Exécutif a décidé d'offrir un montant de cent francs à l'association nationale des Samaritains. ■ CM

Un conteneur à la trappe

La société Texaid vient d'informer la Municipalité, qui relaie la nouvelle à l'attention de la population, qu'elle retirera tout prochainement son conteneur à textiles sis aux abords du commerce Landi.

À la fin du mois de février, cette benne disparaîtra.

La raison de cette décision: les vêtements récoltés contiennent une part croissante de pièces non réutilisables, parce que de trop piètre qualité. Les effets de l'ultra fast fashion...

On précisera que les deux conteneurs proposés par d'autres prestataires, sur le site de l'EcoPoint (Fleur de Lys), demeureront en fonction. ■ CM

Un site à moderniser

La semaine dernière, le Conseil municipal a libéré un crédit de 15 000 francs, destiné à la refonte du site internet de la commune.

Cet important outil de communication, et en particulier son volet consacré à la crèche municipale, révèle en effet un sérieux besoin d'être remis au goût du jour.

Tout prochainement, les autorités vont choisir un prestataire, parmi les offres reçues, et lanceront cette refonte. Le site flambant neuf sera mis en fonction cette année encore. ■ CM

Bureau fermé le 9 mars

La Municipalité prévient les habitantes et habitants que le guichet de l'administration communale demeurera fermé, ses lignes téléphoniques également, durant la journée du lundi 9 mars prochain.

C'est en effet à cette date que les membres des autorités et de l'administration se retrouveront pour leur Journée au vert annuelle.

À cette occasion, rappelons qu'ils planifient ensemble divers projets locaux de l'année et/ou de la législature. ■ CM

SYNDICAT DES EAUX DE CORMORET-COURTELARY

Fuite au réseau d'eau de Courtelary-Cormoret

Dimanche 15 février, 7 h du matin alors que la plupart des habitants dorment encore profondément... alarme soudaine sur le numéro du service piquet du Syndicat des eaux qui lui reste disponible quel que soit le jour ou l'heure.

Plus de 2000 litres/min s'échappent du réseau et c'est le branle-bas de combat, il faut absolument trouver le plus rapidement possible le lieu du sinistre. Heureusement il fait jour et un tour dans le village de Courtelary met tout de suite en évidence le problème. La

route s'est soulevée, le revêtement est fissuré et l'eau s'écoule en surface comme un nouveau ruisseau. Il y a tellement d'eau que les capes de vannes ne sont plus visibles, celles qui permettraient d'isoler le tronçon défectueux.

Il est 7 h 30 et enfin le secteur ouest de Bretin et Les Lilas sont fermés et le débit de sortie du réservoir diminue. Ce sont alors les habitants d'une quinzaine de bâtiments qui découvriront à leur réveil qu'ils devront composer leur début de matinée sans douche au moins. Avec le responsable technique du Syndicat et les deux fontainiers, il est décidé de chercher l'emplacement de la rupture du tuyau et de solliciter, même un dimanche matin, les deux entreprises de piquet pour procéder aux terrassements et au changement du tuyau.

Vers 8 h 30 les travaux commencent et après 1 heure, ce n'est pas un, mais deux gros trous (6 cm) qui sont détectés. Vers 10 h 30 tout est réparé, il ne reste qu'à purger la conduite et à réouvrir les vannes. Merci à toutes les personnes qui ont réagi très rapidement à cette situation et qui ont œuvré avec professionnalisme. Merci bien sûr à tous nos clients pour leur compréhension, qu'ils n'oublient pas de purger leurs appareils et conduites, car il nous a été impossible de fermer toutes les vannes des bâtiments avant les travaux. ■ LE RESPONSABLE TECHNIQUE DU SEAUCC



Le plus gros des deux trous détectés

SOCIÉTÉ D'ARBORICULTURE DE COURTELARY-CORMORET ET ENVIRONS

Cours de taille des arbres fruitiers



Le cours de taille annuel de la société d'arboriculture de Courtelary-Cormoret et environs aura lieu le samedi 28 février sous la direction de notre moniteur habituel, Thierry Neuenschwander. Le rendez-vous est fixé à 13 h 15 sur la place de parc de l'école de Courtelary.

Le cours est ouvert à tous, membres ou non de la société. Toutefois une petite participation de 5 francs sera demandée aux non-membres. Les personnes qui souhaiteront mettre la main à la pâte se muniront d'un sécateur et éventuellement d'une scie égoïne. ■ RF

CORMORET

Un nouvel élan pour le Yodleurs Club

Entre changement de présidence, nouvelle direction musicale et jubilaires mis à l'honneur, la société affiche dynamisme et esprit de tradition à l'aube de son concert annuel



Les membres du club, février 2026

Le Yodleurs Club Écho de la Doux a tenu son assemblée générale le dimanche 8 février, marquée par plusieurs changements à sa tête et par une belle vitalité associative.

Après avoir annoncé sa démission, le président Alexandre Oppliger a transmis le flambeau à Thierry Binggeli.

Membre fidèle depuis vingt ans, ce dernier a été élu sous les applaudissements de ses camarades et reprend la présidence avec enthousiasme.

La direction musicale connaît également un nouveau chapitre. Après une dizaine d'années d'engagement, Marie-Louise Hoyer passe la main à Michelle

Burger, de Mont-Soleil, qui se dit prête à relever le défi et à poursuivre le travail accompli.

L'assemblée a aussi été l'occasion de mettre à l'honneur quatre jubilaires : Nicolas Binggeli et Frédy Wenger, membres depuis 50 ans, ainsi que Florian Binggeli et Florian Mühlheim,

qui fêtent leurs 25 ans au sein du club.

Fort de ses 22 membres actifs, âgés de 16 à 71 ans, le club affiche une santé réjouissante et continue de rassembler les générations autour du chant traditionnel.

Prochain rendez-vous : le concert annuel, prévu ce samedi 21 février à

la halle polyvalente de Cormoret. Le souper sera servi dès 18 h 30, suivi à 20 h du concert et du traditionnel théâtre. Le public est chaleureusement invité à venir partager ce moment convivial.

■ TK



Délégations

Raphaël Torreggiani participera à la manifestation organisée par la Raiffeisen, le jeudi 19 mars au CIP de Tramelan. Dave von Kaenel représentera la commune lors de l'assemblée générale de la Clientis Caisse d'Épargne, le vendredi 27 mars à Orvin. ■ CM

Procès-verbal de l'assemblée

La mise en dépôt public du procès-verbal de l'assemblée communale du 8 décembre 2025 n'a suscité aucune opposition. Le Conseil municipal l'a ratifié lors de sa séance du lundi 16 février. ■ CM

Réclame



«Souvent, mes douleurs sont insupportables»
La Société suisse de la sclérose en plaques soutient toutes les personnes atteintes de SEP. Aidez-nous vous aussi: www.sclerose-en-plaques.ch
pour une vie meilleure **SEP** Société suisse de la sclérose en plaques

BUREAU DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Ski et snowboard sur les pistes : comprendre les accidents pour mieux les prévenir

Chaque année, 3,5 millions de personnes vivant en Suisse pratiquent au moins occasionnellement le ski ou le snowboard sur les pistes. 62 000 d'entre elles ont un accident. Pour un peu plus d'une sur cinq, l'accident est si grave qu'il entraîne un arrêt de travail d'au moins un mois. Ces chiffres sont restés globalement stables durant les dernières années. La nouvelle analyse réalisée par le BPA constitue l'unique extrapolation de l'accidentalité globale lors de la pratique du ski et du snowboard en Suisse. Grâce à elle, il est possible de mieux cibler la prévention des accidents.

Pour 1000 journées-skieurs, on compte environ trois blessé(e)s sur les pistes suisses, ce qui représente 62 000 blessé(e)s par an. Ces chiffres sont restés globalement stables au cours des dernières années. C'est ce qui ressort d'une nouvelle analyse du BPA, dans le cadre de laquelle l'ensemble des données et relevés pertinents ont été utilisés afin de réaliser la seule extrapolation de l'accidentalité globale lors de la pratique du ski et du snowboard en Suisse pour les 30 dernières années.

Toutes les autres statistiques ne répertorient qu'une partie de ces accidents.

Influence du comportement et du matériel sur le risque d'accident

Rares sont les sports pour lesquels nous disposons d'autant de détails sur les accidents que pour le ski et le snowboard sur les pistes. « Outre cette analyse, la statistique des transports de blessé(e)s du BPA et de l'association Remontées Mécaniques Suisses constitue une source de données unique dans le sport », confie Flavia Bürgi, chercheuse au BPA. Cette statistique contient des informations détaillées sur tous les accidents ayant nécessité l'intervention des services des pistes et de sauvetage, soit environ un sur cinq.

Les données révèlent que les skieurs(euses) se blessent le plus souvent aux genoux, et de loin. Il est

possible de se prémunir contre ces blessures par un réglage optimal des fixations. À cet effet, les chaussures de ski et les fixations doivent être parfaitement compatibles. Le BPA recommande de faire régler les fixations par un(e) spécialiste avant chaque saison d'hiver. La vignette de ski du BPA atteste que ce réglage a été effectué et contrôlé dans les règles de l'art.

En plus de l'équipement, la surestimation de soi et une vitesse excessive constituent deux autres facteurs d'influence. Plus de 90 % des accidents sur les pistes de ski sont des accidents individuels.

Des informations fondées pour une prévention ciblée

Les données permettent aussi de savoir où les accidents de sports de neige se produisent. Ces connaissances servent directement à la prévention. Elles ont par exemple été utiles pour élaborer la documentation technique *Snowparks* du BPA. « Le BPA y décrit notamment comment construire un saut pour que la réception se fasse en douceur et que le risque de blessure soit le plus faible possible », explique Benedikt Heer, expert en sports de neige au BPA. Ce document permet aux domaines skiables d'aménager leurs snowparks de telle manière qu'ils pardonnent mieux les erreurs, et aux freestylers d'exécuter leurs figures en toute sécurité.



Photo: unsplash.com

De leur côté, les expert(e)s en sécurité de Remontées Mécaniques Suisses utilisent ces informations lors de leurs contrôles réguliers des pistes et des snowparks. Les insuffisances sont désormais enregistrées et documentées sous forme électronique, ce qui permet aux domaines skiables d'y remédier rapidement et en toute transparence. La sécurité s'en trouve ainsi renforcée de manière systématique. Les domaines qui remplissent les exigences définies obtiennent le label de qualité *Installations de sports de neige homologuées*.

Principaux résultats de l'analyse

- 3,5 millions de résident(e)s suisses se rendent au moins occasionnellement sur les pistes chaque année, dont 3 millions pour pratiquer le ski et 450 000 pour pratiquer le snowboard.

- Parmi ces personnes, on compte chaque année 62 000 blessé(e)s : 53 000 à ski et 9000 à snowboard.
- 15 % subissent des blessures de gravité moyenne, qui les empêchent de travailler pendant un mois au minimum. 6 % de blessé(e)s graves, s'y ajoutent, dont l'incapacité de travail est d'au moins trois mois. Les quelque 80 % restants subissent des blessures légères.
- Le risque de se blesser à ski ou à snowboard est resté globalement stable ces dix dernières années. Pour 1000 journées-skieurs, on compte environ trois blessé(e)s.

Pour réaliser l'extrapolation, le BPA a utilisé la statistique des assureurs-acidents, les données de l'Observatoire suisse du sport sur le comportement de la population en matière de sport ainsi que les résultats de relevés du BPA. ■ BPA

L'attractivité du centre-ville et la mobilité au cœur des préoccupations de Saint-Imier

La Commune de Saint-Imier entame en 2026 une importante réflexion sur l'attractivité de son centre-ville, sur la mobilité en général et sur les cheminements piétonniers. En collaboration avec le Parc naturel régional Chasseral, elle entend mener ce travail dès février dans un vaste processus participatif intégrant commerçant(e)s et habitant(e)s. Objectif: renforcer l'attractivité et la qualité de vie au sein de la localité tout en respectant son identité paysagère et patrimoniale.

La Commune de Saint-Imier se lance dès ce mois de février dans un important processus participatif afin de dessiner, conjointement avec ses habitant(e)s et commerçant(e)s, le visage à moyen terme de sa localité en termes d'attractivité commerciale du centre-ville, de ses cheminements piétonniers et de sa mobilité en général.

Contextuellement, le prochain déplacement de la Migros dans le quartier de la gare générera potentiellement un important changement d'habitudes dans le centre de la localité, tout en offrant une opportunité de développement au quartier de la gare. En plein centre, la Place du Marché, aujourd'hui principalement utilisée comme parking en dehors des jours de marché, pourrait trouver d'autres affectations. Afin d'accompagner cette évolution, la Commune a sollicité le Parc Chasseral pour intégrer une démarche cœur de village dans ses réflexions.

Un vaste processus participatif sur quatre mois

La Commune de Saint-Imier lance un vaste processus participatif entre février et juin. La démarche se déroulera en plusieurs étapes et associera tant les commerçantes et commerçants que la population. L'enjeu est de recueillir le plus grand nombre de retours afin de permettre aux autorités politiques de prendre les meilleures décisions.

Dans un premier temps, deux sondages en ligne, destinés spécifiquement à ces deux publics cibles, seront accessibles du 19 février au 29 mars sur le site www.saint-imier.ch/sondage. Plusieurs séances publiques et participatives sont prévues en parallèle afin de venir compléter les données recueillies dans le sondage.

Une première séance d'information et d'échanges, destinée spécifiquement aux commerçant(e)s, se tiendra le lundi



Prise de vue hivernale de Saint-Imier

16 mars à 19 h dans la salle de l'espace Chasseral, à la Clientis Arena. Cette rencontre permettra de présenter la démarche, ses objectifs et les prochaines étapes, et de travailler sur des mesures à mettre en place.

La commune envisage une présence physique sur la Place du Marché lors d'un marché du mois de mai, afin de présenter la démarche générale à la population. Enfin, début juin, deux ateliers participatifs inviteront les habitantes et habitants à s'intégrer pratiquement à la réflexion.

La Commune adaptera le processus au fur et à mesure des besoins et se réserve la possibilité de mettre sur pied des démarches complémentaires. Elle attend des résultats tangibles d'ici au mois de septembre, lesquels devraient permettre:

- d'établir un plan d'action;
- de tester des actions pilotes transitoires avant de lancer les projets finaux. Cette étape est centrale pour permettre d'affiner les projets à mettre sur pied et d'avoir la possibilité de les adapter.

Des projets sur mesure

À travers cette démarche, il s'agit de faire émerger des solutions adaptées au contexte imérien, évolutives et innovantes. L'objectif est de construire, avec l'ensemble des acteurs concernés, un centre-ville dynamique, de renforcer le commerce de proximité, et de valoriser les lieux de rencontre et les mobilités douces. Cette réflexion collective doit permettre d'inscrire durablement Saint-Imier dans une dynamique positive, au service de sa qualité de vie et de son attractivité. ■ CHA

Infos générales et contact:

Commune de Saint-Imier
Nicolas Vuilleumier (Urbanisme et Mobilité)
nicolas.vuilleumier@saint-imier.ch
032 942 44 35
Parc régional Chasseral
Géraldine Guesdon (Paysage et Patrimoine)
geraldine.guesdon@parcchasseral.ch
032 942 39 52, 079 194 89 88



www.saint-imier.ch/sondage

ALTERNATIVE RÉGIONALE ET COMMUNALE SAINT-IMIER

Chauffage à distance au centre de Saint-Imier

Pour une transition énergétique locale, sociale et ambitieuse !

Le parti Alternative Régionale et Communale (ARC) apporte son soutien plein et entier au projet d'extension du réseau de chauffage à distance (CAD) au centre-ville de Saint-Imier. Ce projet marque une étape décisive pour l'autonomie énergétique de notre commune et la lutte contre le dérèglement climatique.

Une réponse concrète à l'urgence climatique

Pour ARC, la transition écologique ne doit plus être un concept abstrait, mais une réalité matérielle. En exploitant la chaleur naturelle de l'eau du puits des Sauges (19,5° C), le futur CAD Centre permettra d'économiser près de 300 tonnes de CO₂ par an. C'est un pas de géant pour aligner Saint-Imier sur la *Stratégie énergétique 2050* de la Confédération.

Priorité au service public et à la stabilité des coûts

Dans un contexte d'instabilité des prix de l'énergie fossile (gaz et mazout), ARC salue un modèle qui privilégie:

- L'indépendance énergétique: en utilisant une ressource locale, nous nous affranchissons des marchés internationaux volatils.
- La maîtrise des prix: le coût annoncé de 16-17 ct/kWh est compétitif et offre une visibilité bienvenue aux ménages et aux institutions publiques.
- Le renforcement du service public: la gestion du réseau par les services techniques imériens garantit que les bénéfices restent au sein de la collectivité et ne servent pas des intérêts privés.

Un investissement responsable sans impact fiscal

ARC souligne la pertinence financière du projet. Avec un investissement

brut de 4,1 millions de francs, le système parvient à l'autofinancement total grâce à la vente de chaleur et aux subventions cantonales. Aucune charge supplémentaire ne pèsera sur le contribuable, ce qui démontre qu'écologie et rigueur budgétaire peuvent avancer de pair.

Appel au vote

Le projet prévoit le raccordement de bâtiments essentiels tels que l'école primaire, l'école secondaire et l'administration communale. Pour ARC, assurer la continuité de chauffage de nos écoles via une solution écologique et fiable est une responsabilité morale envers les générations futures.

Le parti ARC appelle donc les citoyennes et les citoyens de Saint-Imier à soutenir massivement ce projet novateur lors du prochain scrutin.

■ LE

La jeunesse s'engage à Saint-Imier !

C'est avec fierté que l'Alternative Régionale et Communale vous présente ses deux nouvelles recrues nommées au Conseil de Ville de Saint-Imier: Erwan Egloff et Arthur Wileczelek.

Les deux sont nés en 2007 et n'ont pas encore 19 ans, mais de l'envie et des idées à foison.

Erwan Egloff est apprenti mécanicien de production en dual. Il est passionné par son chien, la poésie, la littérature, les jeux vidéo, le rap français et depuis peu, la boxe thaïlandaise. La politique est selon lui le seul moyen de faire bouger les choses, c'est pourquoi il a décidé de s'investir malgré sa jeunesse.

Arthur Wileczelek est en formation d'électronicien en multimédia au CEFF Industrie, il est fan d'escalade, de ski et de la montagne en général. Sa passion pour la technique sonore et visuelle l'a amené à être responsable technique des deux premières éditions du Festivall de Saint-Imier. Il a décidé de s'engager en politique pour donner une voix à sa génération et défendre des idées porteuses de sens pour notre région.

Devant la difficulté croissante à trouver des citoyens prêts à s'engager en politique, ARC félicite Erwan et Arthur pour leur courage et les remercie de nous avoir choisi pour faire avancer notre citée tant aimée. Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir dans leur engagement politique.

Et n'oublions pas que comme l'écrivait Pierre Corneille dans le Cid: Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années. ■ LE



Erwan Egloff et Arthur Wileczelek fraîchement nommés au Conseil de Ville de Saint-Imier

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS DE SAINT-IMIER

Cie miettes de mots : Vous croyez qu'il respire encore ?

Garance vous emmène sur son île, ce lieu réel et imaginaire où l'on échoue parfois après une rupture ou un départ forcé. Elle y convoque une figure mythologique qui, comme elle, vit des aventures qui auront peut-être pour vous aussi un goût de déjà-vu...

Vous croyez qu'il respire encore ? est une seule en scène théâtral dans lequel Garance, fille de Christine et Miguel, invoque Circé, fille de la nymphe Perséis et du dieu Soleil Hélios pour partager ce qu'elles ont vécu et découvert sur leur île. Avec humour, elles racontent leur expérience de la solitude et des rencontres qui ont jalonné leurs vies de célibataires.

Embarquez avec elles dans une épopée qui vous mènera de Niels à Ulysse, en passant par des rituels de purification au Palo Santo, des chansons pour pleurer, de la course à pied, un bouc, une mite et une grande dose d'autodérision.

La Cie miettes de mots a été créée en 2017 avec l'envie d'explorer nos quotidiens en questionnant les liens entre l'intime et le monde. Elle a créé *Les Rebelles* en 2019 puis *Cyclone* en 2022, au Centre de Culture ABC à La Chaux-de-Fonds. ■ ccl

Cie miettes de mots :
Vous croyez qu'il respire encore ?
Vendredi 27 février, 20 h 30
Centre de Culture et de Loisirs, Saint-Imier



www.ccl-sti.ch



Cie miettes de mots, photo: Guillaume Perret

Ateliers d'écriture créative

Le CCL s'associe à l'animatrice imérienne Pamela Orval-Marchand et propose deux formules d'ateliers d'écriture créative. La première formule prévoit dès la fin du mois six rendez-vous en soirée, la deuxième un moment unique autour d'un brunch, en mars. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

Le thème du premier atelier est *Trace de vie*. Les traces de vie, celles d'un jour ou de toujours, celles qui traversent des générations et nous accompagnent ou celles qui nous effleurent l'air de rien, éphémères et légères.

L'atelier couplé à un brunch fera écho à l'exposition *Fanzine* qui sera alors visible sur les cimaises du CCL. Les participants pourront créer leur propre fanzine et y inscrire un récit court, drôle, triste, acide, rose ou noir, à convenance.

Les ateliers sont ouverts à toutes et tous. Aucun prérequis n'est nécessaire pour y participer. Ils sont indépendants l'un de l'autre; il est donc possible de s'inscrire à l'un et/ou à l'autre.

Toutes les informations (dates, prix, horaires, etc.) sont sur le site internet du CCL. ■ ccl



Photo: unsplash.com

TEAM DU 12

Un comité satisfait après une édition réussie

La 2^e édition de La Magie de Saint-Nicolas de Saint-Imier a rassemblé petits et grands durant trois jours festifs, entre concerts, animations et marché de Noël



Un mini-cortège aux lampions a eu lieu dans la rue du Vallon

Trois jours de festivités se sont déroulés du 5 au 7 décembre 2025 à l'occasion de la 2^e édition de La Magie de Saint-Nicolas à Saint-Imier.

Un départ sur les chapeaux de roue avec le concert des classes de 1H et 2H de l'école primaire de Saint-Imier. Près de 100 élèves ont enchanté parents et public, venus nombreux écouter ces petits bouts de chou.

Plus tard dans la soirée, le Jodlerclub Échos des Montagnes Mont-Soleil a proposé un concert d'une trentaine de minutes sur la scène de la salle de spectacle.

Le samedi, les enfants ont eu la possibilité de participer à des ateliers de bricolage organisés avec les enseignants de l'association MIA. L'EJE de Saint-Imier a quant à elle proposé son traditionnel loto, qui a rencontré un énorme succès.

Du côté des animations musicales sur la scène du 1^{er} étage, le jeune groupe ATOMIC BOMB de Courtelary ainsi que l'École de musique de Saint-Imier ont régalié le public et les artisans.

À l'extérieur, les enfants ont pu profiter de tours à dos de poneys. Grande nouveauté cette année: un mini cortège aux lampions a été organisé dans la rue du Vallon, en compagnie de Saint-Nicolas et de son lutin, pour se terminer à l'entrée de la salle de spectacle, où tous les participants ont reçu un joli cornet offert par les commerçants du CIDE Erguël.

Autre nouveauté du samedi soir: une fondue chinoise a été proposée, permettant de partager un moment convivial entre amis, collègues et familles.

Le dimanche, La Pomme d'Api a animé divers ateliers de bricolage sur le thème de la décoration du sapin de Noël. Côté musique, le groupe Mus'En'Si s'est chargé de mettre l'ambiance.

Durant tout le week-end, pas moins de 23 exposants ont mis en valeur le marché de Noël installé au 1^{er} étage de la salle de spectacle. Pour la restauration, un large choix était proposé: crêpes sucrées et salées, grillades et raclette, permettant à tous de se restaurer selon leurs envies.

Le TEAM du 12 tient à remercier chaleureusement tous les sponsors et donateurs pour leur précieux soutien, grâce auquel toutes les activités pour les enfants ainsi que les concerts ont pu être proposés gratuitement.

Un grand merci également à tous les exposants qui ont donné de leur temps afin de rendre le marché de Noël aussi beau et varié grâce à leurs articles mis en vente.

Enfin, merci à l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré tout au long du week-end, ainsi que lors du montage et du démontage, pour que cette fête soit une véritable réussite.

Liste sponsors et donateurs La Magie de Saint-Nicolas 2025

Amis du Tour de Romandie, Anne Claude Juin, Arcofil SA, Astria informatique Sàrl, Au Détour, Cabinet Dentaire AMM Sàrl, CDM Meyer Daniele, Chavanne Canalisations Sàrl, Chiesa et Cie SA, CIDE Erguël, Clientis Caisse d'Épargne Courtelary, Commune de Renan, Commune Municipale de Cormoret, De Tomi Sandro, Donateurs anonymes, Fiduciaire Manuel Pellegrini, Funiculaire Saint-Imier-Mont-Soleil SA, Gabbarini Claudio, Entreprise de Peinture, Genovese

Silva Alves Tiziana, Gilomen fiscalité et conseils SA, Guenat S.A. Montres Valgine-RM, Huguelet Génie Civil SA, Imprimerie Bechtel SA, J. Ganguillet Ferbl. – Couver. Sàrl, Jean-Paul Gerber, La Mobilière Suisse, David Wahli, LumiMenagers Sarl, M^e Daniel Laubscher, Municipalité de Saint-Imier,

Nappiot maçonnerie-paysagiste Sàrl, Oppliger-bois Sàrl, Paroisse catholique romaine du Vallon de Saint-Imier, pharmacieplus du vallon, Pierre Bühler SA, R de Rideaux, Schaedler peinture, Straumann Villeret SA, SVM Micromécanique SA, TM Garage Stähli SA, Tof Sports. ■ MOSZEN

MEMOIRES D'ICI

Notre histoire en images



3^e édition du Carnaval de Saint-Imier, 16 mars 1987

Le Bonhomme Hiver a été brûlé sur la Place du Marché, en présence des cliques du Vallon et d'un grand nombre de villageois costumés. Les festivités se sont ensuite poursuivies dans les restaurants de la place, avant de se déplacer, plus tard, vers la salle de spectacles, où avait lieu le concours de masques et de déguisements.

Photo: © Mémoires d'Ici, Fonds Enrique Cuadros
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

En salles

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

MARTY SUPREME
VENREDI 20 FÉVRIER, 20 H 30
SAMEDI 21 FÉVRIER, 20 H 30
DIMANCHE 22 FÉVRIER, 17 H
De Josh Safdie avec Timothée Chalamet, Gwyneth Paltrow, Tyler the Creator. Marty Mauser, un jeune homme à l'ambition démesurée, est prêt à tout pour réaliser son rêve et prouver au monde entier que rien ne lui est impossible. *Marty Supreme est un véritable tour de force. Le public est tenu en haleine tout au long du film. Timothée Chalamet est irrésistible dans son rôle.* Durée 2 h 29, âge 14 ans, français.

SUPER CHARLIE
SAMEDI 21 FÉVRIER, 15 H
DIMANCHE 22 FÉVRIER, 14 H
MERCREDI 25 FÉVRIER, 15 H
De Jon Holmberg. Will âgé de 10 ans, a toujours rêvé de devenir un super-héros et de lutter contre le crime aux côtés de son père, policier. Mais son rêve est brutalement remis en cause à la naissance de son petit frère Charlie. Non seulement ce nourrisson attire toute l'attention de la famille et au-delà, mais Will découvre que Charlie a des super-pouvoirs. Lorsqu'un super-vilain et un scientifique dérangé mettent en œuvre un plan diabolique, Charlie, coaché par son grand frère, va alors endosser le costume de super-héros pour sauver le monde! *Un film drôle qui regorge de cœur, de charme et d'humour! Un joli film pour la famille!* Durée 1 h 25, âge pour tous, français.

À PIED D'ŒUVRE
SAMEDI 21 FÉVRIER, 18 H
LUNDI 23 FÉVRIER, 18 H
MARDI 24 FÉVRIER, 20 H
De Valérie Donzelli avec Bastien Bouillon, Virginie Ledoyen, André Marcon. Achever un texte ne veut pas dire être publié, être publié ne veut pas dire être lu, être lu ne veut pas dire être aimé, être aimé ne veut pas dire avoir du succès, avoir du succès n'augure aucune fortune. À Pied d'œuvre raconte l'histoire vraie d'un photographe à succès qui abandonne tout pour se consacrer à l'écriture, et découvre la pauvreté. *Valérie Donzelli adapte avec brio et sans fioritures le récit de Franck Courtès. Le film est sobre, juste, modeste! Bastien Bouillon est un comédien rare et exceptionnel! Un portrait âpre, sensible et poignant!* Durée 1 h 32, âge 16 ans, français.

LA GRAZIA
DIMANCHE 22 FÉVRIER, 20 H
MARDI 24 FÉVRIER, 17 H 30
De Paolo Sorrentino avec Toni Servillo, Anna Ferzetti, Orlando Cinque. À la fin de son mandat, le président italien Mariano De Santis, veuf et homme de foi, doit décider de promulguer une loi sur l'euthanasie tout en examinant deux demandes de grâce pour meurtre. Entre convictions religieuses, pressions politiques et souvenirs de sa femme disparue, il s'interroge sur la valeur de la vie et le sens du pardon, cherchant la frontière entre justice et compassion.



Super Charlie, photo : cineimage.ch © 2026 Praesens Film

Un film aussi enlevé que bouleversant! Un grand film sur le pouvoir et le doute! Le sublime portrait d'un politicien vieillissant! Durée 2 h 13, âge 8 ans, vo s.t.

NUREMBERG
LUNDI 23 FÉVRIER, 20 H
De James Vanderbilt avec Russel Crowe, Rami Malek, Michael Shannon. Au cœur du procès historique intenté par les Alliés après la chute du régime nazi en 1945. Le psychiatre américain Douglas Kelley est chargé d'évaluer la santé mentale des hauts dignitaires nazis afin de déterminer s'ils sont aptes à être jugés pour leurs crimes de guerre. Mais face à Hermann Göring, bras droit d'Hitler et manipulateur hors pair, Kelley se retrouve pris dans une bataille psychologique aussi fascinante que terrifiante. *Au cœur du procès historique de 1945. Dense et efficace, un thriller judiciaire! Le film aborde une page essentielle de l'Histoire. Une reconstitution minutieuse du célèbre procès!* Durée 2 h 28, âge 14 ans, français.

AMOUR ÉTERNEL
MERCREDI 25 FÉVRIER, 18 H
De Pierre Monnard avec Luca Hänni, Susanne Kunz. Et si vous pouviez remonter le temps pour retrouver votre premier amour? Amour Éternel est la comédie musicale suisse la plus populaire de tous les temps. Elle raconte l'histoire de Daneli et Heidi, qui s'aimaient autrefois et qui, 30 ans après leur séparation, ont la chance inattendue de voyager dans le passé. Peut-être vont-ils enfin trouver le bonheur ensemble? Pour la Saint-Valentin, cette histoire légendaire devient une comédie romantique moderne, drôle et émouvante. *Amour Éternel est la comédie musicale suisse la plus populaire de tous*

les temps! Drôle, surprenant et bien rythmé, ce feel-good movie mérite le détour! Durée 1 h 45, âge 8 ans, vo s.t.

EPIC: ELVIS PRESLEY IN CONCERT
MERCREDI 25 FÉVRIER, 20 H 15
JEUDI 26 FÉVRIER, 20 H 15
De Baz Luhrmann avec Elvis Presley. *EPiC* présente des images longtemps perdues de la résidence légendaire de Presley à Las Vegas dans les années 1970, mêlées à de rares images 16 mm d'Elvis en tournée, et à de précieux 8 mm provenant des archives de Graceland, ainsi qu'à des enregistrements d'Elvis racontant sa version de l'histoire, redécouverts lors des recherches de Baz Luhrmann pour son film *Elvis*. *Précieux et fascinant! Elvis chante et raconte son histoire comme jamais auparavant! Le film nous submerge, on en redemande!* Durée 1 h 37, âge voir site, vo s.t.

RUE MÀLAGA
JEUDI 26 FÉVRIER, 17 H 45
De Maryam Touzani, Marta Etura avec Carmen Maura. Maria Angeles, une Espagnole de 79 ans, vit seule à Tanger, dans le nord du Maroc, où elle profite de sa ville et de son quotidien. Sa vie bascule lorsque sa fille Clara arrive de Madrid pour vendre l'appartement dans lequel elle a toujours vécu. Déterminée à rester dans cette ville qui l'a vue grandir, elle met tout en œuvre pour garder sa maison et récupérer les objets d'une vie. Contre toute attente, elle redécouvre en chemin l'amour et le désir. *Un film frais et coloré qui nous transporte! Carmen Maura resplendissante! Une œuvre douce et délicieuse sur les racines, la pugnacité et l'amour à tout âge!* Durée 1 h 56, âge 10 ans, vo s.t.

AU ROYAL À TAVANNES

GOAT – RÊVE PLUS HAUT
VENREDI 20 FÉVRIER, 17 H
SAMEDI 21 FÉVRIER, 17 H
DIMANCHE 22 FÉVRIER, 14 H
De Tyree Dillihay avec Caleb McLaughlin, Gabrielle Union. L'histoire suit Will, une petite chèvre qui rêve en grand et qui a la chance de devenir professionnelle dans le roarball, un sport de contact intense pratiqué par les animaux les plus rapides et les plus féroces. Ses coéquipiers sont sceptiques, mais Will est déterminée à changer ce sport et à prouver que *les petits peuvent aussi jouer dans la cour des grands!* Durée 1 h 40, âge voir site, français.

L'INFILTRÉE
DIMANCHE 22 FÉVRIER, 17 H
LUNDI 23 FÉVRIER, 20 H
De Ahmed Sylla avec Ahmed Sylla, Michèle Laroque, Kaaris. Quand un fonctionnaire de police maladroit se voit confier une mission

d'infiltration ultra-sensible, il ne s'attend pas à devoir se transformer en femme pour approcher un terrible gang de guerrières dirigé par le redoutable *Tonton*. Maxime rêvait de devenir agent infiltré... Lupita va réaliser son rêve! Durée 1 h 35, âge 12 ans, français.

LE RÊVE AMÉRICAIN
VENREDI 20 FÉVRIER, 20 H
SAMEDI 21 FÉVRIER, 21 H
DIMANCHE 22 FÉVRIER, 20 H
MARDI 24 FÉVRIER, 20 H
De Anthony Marciano avec Jean-Pascal Zadi, Raphaël Quenard. Personne n'aurait parié sur Jérémy, coincé derrière le comptoir d'un vidéo club à Amiens, ou sur Bouna, lorsqu'il faisait des ménages à l'aéroport d'Orly. Sans contacts, sans argent et avec un niveau d'anglais plus qu'approximatif, rien ne les prédestinait à devenir des agents qui comptent en NBA. Durée 2 h 02, âge 8 ans, français.

AU CINÉMA ESPACE NOIR À SAINT-IMIER

À BRAS-LE-CORPS
SAMEDI 21 FÉVRIER, 14 H 30
DIMANCHE 22 FÉVRIER, 17 H 10
MERCREDI 25 FÉVRIER, 20 H 10
Emma, 15 ans, enceinte à la suite d'un viol, défie sa communauté rurale protestante et répressive pour se frayer un chemin vers l'autodétermination. Transformant le traumatisme en catalyseur d'émancipation elle affronte l'hypocrisie morale du village. De Marie Elsa Sgualdo, durée 1 h 38, âge 16 ans, français.

DU GRAND VAL AU PETIT VAL
DIMANCHE 22 FÉVRIER, 10 H 20
Depuis trois ans, deux passionnés de nature consacrent leurs jours, leurs nuits, parfois dans des conditions météorologiques extrêmes, à explorer cette vallée riche en biodiversité sauvage. De F. Hengy et J. Contin, durée 1 h 03, âge 6 ans, français.

QUI VIT ENCORE
DIMANCHE 22 FÉVRIER, 14 H 30
Une carte de Gaza, ses villes, camps et quartiers. Peinture blanche sur un sol noir. Dans les

contours tracés sommairement, neuf réfugiés qui ont pu échapper à l'enfer, racontent. Leurs vies d'avant, la perte des êtres chers. De Nicolas Wadimoff, durée 1 h 24, âge 16 ans, vo s.t.

PROMIS LE CIEL
MARDI 24 FÉVRIER, 20 H 10
Trois femmes et une petite fille rescapée d'un naufrage s'entraident au quotidien. Elles s'appellent Marie, Naney, Jolie et Kenza. Elles viennent de Côte d'Ivoire ou d'ailleurs. Elles sont pasteure, étudiante, sans-papiers ou enfant. De Erige Sehirî, durée 1 h 32, âge 16 ans, français.

HOLA FRIDA
MERCREDI 25 FÉVRIER, 14 H 20
C'est l'histoire d'une petite fille différente. Son monde, c'est Coyoacán au Mexique. Pétiliante, vibrante, tout l'intéresse. Et lorsque les épreuves se présentent, elle leur fait face grâce à un imaginaire débordant. Cette petite fille s'appelle Frida Kahlo! Durée 1 h 22, âge 6 ans, français.

Et d'autres films à l'affiche
sur www.espacenoir.ch



Hola Frida, photo : outside-thebox.ch

Jeux

Sudoku Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot mêlé** Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

5	8							9
7		2			5			
	1	4	7					5
				7	8		3	
				4				
	4		1	2				
3					4	7	2	
			6			5		8
8							4	3

G	O	Y	O	E	R	O	V	A	C	O	L	M	B
V	N	F	E	I	D	O	V	L	E	P	A	B	R
R	D	T	D	E	B	L	A	Y	E	R	V	D	G
U	D	F	A	M	M	R	I	P	G	P	T	I	S
E	I	B	P	L	D	U	E	I	T	F	T	U	L
L	H	N	I	A	A	C	N	T	G	G	E	M	E
U	Y	I	F	E	E	A	G	N	S	M	E	C	F
O	P	I	T	O	L	P	O	U	M	O	L	U	O
C	A	N	I	C	R	A	L	E	D	A	O	H	U
R	I	C	S	N	T	M	L	U	I	T	E	B	I
L	L	Y	G	S	A	I	E	R	C	L	B	R	L
M	G	B	N	F	D	A	E	L	Y	H	H	T	L
L	U	P	E	T	V	R	C	P	R	D	E	V	E
B	O	S	A	C	O	P	I	E	U	S	E	R	S

- BOOSTER
- COPIEUSE
- COULEUR
- DEBLAYER
- DILEMME
- ECLAIRER
- EPLUCHER
- FOUILLES
- INFORMEL
- LINTEAU
- LOCAVORE
- MARGINAL

Solutions Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

9	3	5	2	4	7	1	6	8
4	8	2	1	6	9	3	5	7
7	6	1	3	5	8	2	4	9
8	7	6	4	9	1	5	2	3
5	9	3	6	7	2	4	8	1
2	1	4	5	8	3	9	7	6
3	5	8	9	2	6	7	1	4
1	2	7	8	3	4	6	9	5
6	4	9	7	1	5	8	3	2

	D			T		C	
T	R	I	M	E	A	P	I
A	V	O	C	A	T	I	E
R	A	N	G	E	E	S	A
T	I	N	T	R	E	T	C
S	T	U	E	R	I		
E	S	S	E	N	E	B	R
I		R	E	U	N	I	E
A	M	E	R	I	T	O	N
E	T	I	R	E			E
S	S	E					

CERVEAU

Rubrique offerte par

Claudio Gabbarini
079 679 45 59

ESPACE NOIR SAINT-IMIER

Collab avec Riot Witch Crew: Bruit Parasite, ShEver, DJ Marcel

Soirée co-organisée avec Riot Witch Crew, organisatrices de bruits, féministes et queers !

Plongez dans l'ombre d'Espace Noir samedi 21 février pour une soirée radicale co-organisée avec Riot Witch Crew, collectif féministe et queer. Bruit Parasite fait trembler la scène de stoner doom, ShEver distille son Doom Metal acide depuis 2004, et DJ Marcel électrise avec son eurodance core. Pas de lumière, pas d'artifices: juste le poids du son.

- Bruit Parasite est une force souterraine qui évolue lentement, une entité stoner doom née dans l'ombre et les larsens. Entre effondrement et transe, ils invoquent quelque chose d'ancien. Pas d'artifices. Pas de lumière. Juste le poids du son.
- Shever, Doom Metal (CH) depuis 2004. ShEver concoctent une musique riche en acide gras saturée. La plupart des nutritionnistes déconseille son usage à haute fréquence contrairement aux amateurices de nuque déboitée!
- DJ Marcel, eurodance core (CH).

■ ESPACE NOIR

Samedi 21 février, 20h
Scène d'Espace Noir à Saint-Imier
Style: Doom, DJ set
Prix libre, gratuit avec l'AG culturel



Un anniversaire en or

Le 6 février, Florence et Alfred Oppliger ont célébré le 50^e anniversaire de leur mariage



Florence est originaire de Guyane française. C'est en 1973, à 20 ans, qu'elle est venue travailler au restaurant de la Verte-Herbe à Goumois. Arrivée en avion à Genève, le voyage en train fut une vraie aventure avec tous ces changements jusqu'à La Chaux-de-Fonds où son contrat de travail et son futur patron l'attendaient.

Alfred, dit Fredy, est né à Goumois où il a passé son enfance et grandi dans la ferme familiale.

Un joli hasard de la vie fait qu'ils sont tous deux issus d'une fratrie respective de 8 enfants, dont 5 filles et 3 garçons.

C'est sur son lieu de travail, en servant deux militaires, que Florence a craqué pour celui des deux qui avait des yeux bleus.

En 1976, ils viennent s'établir à Sonvilier et se marient le 6 février. C'est également cette année-là que leur fils Frédéric naît, suivi 3 ans plus

C'est sur son lieu de travail, en servant deux militaires, que Florence a craqué pour celui des deux qui avait des yeux bleus

tard par une petite fille prénommée Sarah. La famille s'est depuis agrandie de 5 petits-enfants qui font le bonheur de Florence et Alfred.

En 1985 l'opportunité d'acheter une maison s'est présentée et ils n'ont plus quitté le village.

Une délégation du Conseil communal leur a rendu une petite visite afin de marquer ce bel anniversaire et leur apporter les félicitations des autorités.

■ CM

Bureau de vote

Le bureau de vote pour la votation du 8 mars sera composé des membres suivants: président: Roberto Santoro; vice-présidente: Rosmarie Jeanneret; membres: Stéphanie Todeschini, Céline Treuthardt, Fiona Vieille, Laurence Vivas, Marc Jeanneret, André Jenzer. ■ CM

CLUB DES AÎNÉS DE SONVILIER

Estrémadure et Castille



Reina, cité de la faïence; Trujillo aux origines romaines; Cacérés la médiévale; Plasencia dernière étape en Estrémadure; Salamanque la Rome espagnole; Burgos symbole de l'Espagne éternelle; Sierra de Urbión et son parc national; Ségovie, son aqueduc et son Alcazar; et, point d'orgue de ce parcours de 1700 km, Madrid en fête.

Demande éventuelle de taxi jusqu'au samedi 21 février auprès de Raymonde Theurillat au 032 940 14 66. Bienvenue à toutes et à tous. ■ L'ÉQUIPE D'ANIMATION

C'est avec un immense plaisir que nous invitons les aînés de Sonvilier et d'ailleurs à un après-midi récréatif, mardi 24 février à 14 h à la Maison de paroisse. Monsieur Bovay présentera un magnifique documentaire. Après la projection, une petite collation sera offerte.

L'Espagne centrale est divisée en trois grandes régions:

- La Castille – La Manche, au sud de Madrid, rendue célèbre par Cervantès et son Don Quichotte;
- l'Estrémadure bordant le Portugal et dont le climat c'est, dit-on, trois mois d'hiver et neuf mois d'enfer;
- la Castille et Léon, le noyau historique de l'Espagne, grande plate-forme irriguée par le Duero.

Pour admirer les merveilles architecturales des cités et les beautés sauvages de l'Espagne centrale, nous partirons de Madrid puis découvrirons Aranjuez la royale chantée par les plus grands; Tolède l'orgueilleuse de ses trois cultures; Talavera de la



PRO NATURA

Des millions de batraciens en mission

La nature suisse s’apprête à dévoiler l’un de ses plus étonnants spectacles : la migration des amphibiens. Entre la mi-février et la fin mars, des millions de grenouilles, crapauds et tritons entreprennent un périlleux voyage pour rejoindre leurs lieux de ponte. Des milieux naturels aujourd’hui fortement menacés, que Pro Natura entreprend de sauvegarder à travers de nombreux projets.

Dès que les températures nocturnes augmentent et que la météo devient pluvieuse, des millions d’amphibiens sortent de leur léthargie hivernale en forêt. Suivant leur boussole interne, les animaux sexuellement matures migrent généralement vers l’endroit précis où eux-mêmes sont sortis de l’œuf. Leur migration ressemble à une course pour la survie, tant leur parcours est semé d’embûches et de dangers. Malgré des passages souterrains (crapauducs) et l’infatigable engagement de milliers de bénévoles, la traversée des voies de circulation reste l’une des principales causes de mortalité chez les amphibiens.

Mais le trafic automobile n’est pas le seul problème. Plus dramatique encore, la disparition des milieux naturels adaptés a de graves conséquences pour les amphibiens. En un siècle et demi, plus de 90 % des zones humides de Suisse ont été asséchées ou bétonnées. Chaque aire de frai a perdu en moyenne une espèce et 79 % des espèces indigènes sont désormais sur liste rouge. Quelques signaux positifs sont néanmoins à noter : depuis dix ans, cette chute a pu être ralentie ou jugulée dans certaines régions.

Des réseaux de zones humides, clés de la survie des populations

Une étude du WSL et de l’Eawag a montré que la création de mares est un outil efficace pour lutter contre la disparition des amphibiens. De nouvelles



L’hiver est à peine terminé que les amphibiens quittent leurs cachettes et se mettent en route vers les cours d’eau où ils vont se reproduire, photo : © Matthias Sorg

zones humides bien reliées entre elles et des corridors de migration fonctionnels sont indispensables. Les populations d’amphibiens ne peuvent subsister et se stabiliser que si ces animaux disposent d’un réseau de frayères

suffisamment nombreuses et interconnectées. Les sections de Pro Natura mettent en œuvre divers projets pour favoriser la survie des batraciens de Suisse, comme la création d’étangs pour le crapaud accoucheur dans la



région de Bâle-Campagne, ou de minimares sous les pylônes électriques pour le sonneur à ventre jaune, une espèce rare de crapaud.

■ PRO NATURA

PRO SENECTUTE

Atelier thématique

Cyberthé, mercredi 4 mars, 14h-16h, Neuchâtel Chaque 1^{er} mercredi du mois, un atelier thématique vous permettra d’acquérir des notions pratiques liées principalement à Internet. Niveau : tous les niveaux. IOT ; Internet of Things, les objets connectés au quotidien : démonstrations pratiques de divers objets connectés tels que capteurs d’humidité/température, caméra de surveillance, interrupteurs télécommandés, pilotage d’éclairage divers et comment les intégrer dans une application domotique personnelle. Responsable et inscription (jusqu’au 3 mars) : Pro Senectute, 032 886 83 02.

Nutrition

Tout savoir sur le sucre, mercredi 18 mars, 14h-16h, Tavannes Découvrez ce qu’est vraiment le sucre, les différentes formes qu’il prend, les quantités recommandées et comment en consommer moins. L’atelier proposera des explications simples, des astuces concrètes, des idées de recettes et des alternatives au sucre, avec des activités pratiques. Responsable et inscription (jusqu’au 11 mars) : Pro Senectute, 032 886 83 86.

Maintenir et améliorer son image avec le temps

Mercredi 18 mars, 14h-16h, Delémont Dynamisez votre look en faisant le plein de conseils pour apprendre à vous mettre en valeur, à prendre confiance en vous, à vous accepter tel que vous êtes avec le sourire ! Responsable et inscription (jusqu’au 4 mars) : Pro Senectute, 032 886 83 20.

■ PRO SENECTUTE

Jura : 032 886 83 20
Jura bernois : 032 886 83 86
Neuchâtel : 032 886 83 02
Email : prosenectute.activites@ne.ch
Inscription en ligne : <https://aj.prosenectute.ch/activites>

L’ÉCHOPPE

Un rabais de 50 % accordé aux personnes dans le besoin

Pour les personnes bénéficiaires de l’aide sociale ou touchant des prestations complémentaires

Depuis bientôt 3 ans, L’échoppe de Cormoret propose des articles de 2^e main pour femmes et hommes. On y trouve tout ce qu’on porte (habits, sous-vêtements, souliers et accessoires). Il n’y a pas d’articles pour enfants ni de matériel de ménage ou de décoration.

La philosophie de L’échoppe est basée sur les dons, ce n’est pas un dépôt-vente. Les donateurs ne reçoivent donc pas d’argent pour les articles qu’ils offrent. Cela permet de vendre à petits prix des articles propres et en excellent état, parfois neufs. Les articles invendus sont donnés à des associations d’entraide.

L’échoppe a, depuis le début, présenté son concept et mis à disposition

des flyers aux communes et services sociaux de la région. Elle aimerait désormais offrir un rabais aux personnes dans une situation précaire. La presse régionale, chaleureusement remerciée pour la publication gratuite de cette information, et les réseaux sociaux sont utilisés pour présenter cette nouveauté. Pour profiter en tout temps d’un rabais de 50 % sur les articles non étiquetés (les étiquettes étant utilisées pour les articles neufs, de marque ou d’une qualité supérieure), les personnes à l’aide sociale ou touchant des prestations complémentaires peuvent présenter, au moment de payer, un document officiel attestant de leur situation. La carte de Table Couvre-toi distribuée par les services

sociaux ou des associations telles que SOS Futures Maman, Caritas et le CSP – Centre social protestant peut aussi faire l’affaire (en accord avec Barbara Defilippis, responsable de l’antenne Table Couvre-toi de Saint-Imier).

L’échoppe est un magasin de 2^e main, mais surtout un lieu où se retrouver pour papoter, manger, jouer, danser ou donner une 2^e vie à des habits ou du matériel. Diverses activités invitent à passer un moment convivial sur la mezzanine où sont préparés les articles offerts. Ce lieu insolite est à louer pour 80 francs pour célébrer par exemple un anniversaire, animer une séance ou se retrouver entre ami(e)s, avec la possibilité de chiner en privé (places assises et vaisselle pour 20 personnes).

Le vallon de Saint-Imier comprend d’autres lieux proposant des articles de 2^e main. Pour adultes : Chic-Troc, Grand-Rue 56 à Courtelary. Pour enfants et adolescents : Aux p’tites pépites, rue des Jonchères 71 à Saint-Imier. Ces magasins fonctionnent sur le principe du dépôt-vente. Cela permet aux personnes qui apportent des articles de retirer un pourcentage sur les articles vendus. Au Pré-aux-Boeufs à Sonvilier, le magasin Seconde chance fonctionne comme L’échoppe sur la base de dons et vend les articles 1 franc aux patients de l’institution. Le bénéfice leur permet de faire des activités ensemble.

Noëlle Bovy Rytz, propriétaire de L’échoppe, remercie infiniment les généreux(ses) donateurs(trices), l’équipe de bénévoles toujours prête à donner un coup de main et Corinne



L’échoppe se trouve dans l’une des plus vieilles fermes de Cormoret, Vieille-Route 10

qui assure l’accueil le jeudi et décore avec goût L’échoppe dans un endroit plein de charme d’une des plus vieilles fermes de Cormoret, Vieille-Route 10, visible depuis le parking de la Cour à Moret au centre du village.

Heures d’ouverture : jeudi non-stop de 10 h à 18 h, vendredi de 14 h à 18 h, chaque 1^{er} samedi du mois de 10 h à 12 h et lors de chaque activité.

Nous nous réjouissons de vous accueillir bientôt ! ■ NB



Heures d’ouvertures selon informations dans l’article



L’échoppe se trouve dans l’une des plus vieilles fermes de Cormoret, Vieille-Route 10

La philosophie de l’échoppe est basée sur les dons, ce n’est pas un dépôt-vente

CHŒUR SYMPHONIQUE DE BIENNE

Quand Mozart touche l'âme

Dernières œuvres de Mozart, grandes émotions : le Requiem et Ave Verum Corpus au Palais des Congrès de Bienne



Entouré de mythes, le Requiem est une œuvre de commande et fut la dernière composition de Wolfgang Amadeus Mozart, alors qu'il était déjà gravement malade. Peu de ses œuvres sont aussi subjectives, aussi riches en contrastes – intimes, sombres, grandioses, désespérés, puissants – et peu de musiques captivent autant l'auditeur dès les premières notes. Bien que cette œuvre magnifique nous fasse réfléchir à la finitude de

l'existence, chanter et écouter le Requiem est aussi un merveilleux acte pour célébrer la vie et exprimer notre gratitude. Également composé dans la dernière année de sa vie, 1791, le Ave Verum Corpus est un motet profondément émouvant, qui exprime avec une simplicité lumineuse la paix, la foi et une tendre spiritualité. Le Chœur, sous la direction d'Iwan Wassilevski, est accompagné par les solistes Andrea Suter (soprano),

Barbara Erni (alto), Michael Feyfar (ténor) et René Perler (baryton-basse) ainsi que par l'Orchestre symphonique Bienne/Soleure Tobis. Les billets sont disponibles en ligne sur www.choeursymphonique.ch ou à la caisse du théâtre du Tobis. ■ **RS**
Ave Verum Corpus, Requiem W.A. Mozart
Palais des Congrès, Bienne
Dimanche 8 mars, 17 h
www.choeursymphonique.ch

Chanter et écouter le Requiem est un merveilleux acte pour célébrer la vie

BOUCHES EN CHOCOLAT

Succès gourmand pour notre concours

27 bouches en chocolat à dénicher : les lecteurs se sont régalez au concours de la Saint-Valentin de la Chocolaterie Christophe !

À l'occasion de la parution du vendredi 6 février de la Feuille d'Avis du District de Courtelary, les lectrices et lecteurs étaient invités à participer au concours de la Saint-Valentin proposé par la Chocolaterie Christophe de Courtelary. À la clé : de délicieuses surprises chocolatées qui ont manifestement suscité un bel engouement. Le principe était simple, mais demandait un œil attentif : retrouver les 27 bouches en chocolat dissimulées dans les pages du journal. Un défi qui a inspiré de nombreux participants, puisque plus de 300 réponses nous sont parvenues dans les délais impartis. Tous les bulletins comportant la bonne réponse – soit les 27 bouches

correctement identifiées et réparties à travers le journal – ont été intégrés au tirage au sort. Les heureux gagnants ont ainsi eu le plaisir d'être récompensés pour leur perspicacité. Le jour même de la Saint-Valentin, ils ont été chaleureusement accueillis chez Christophe pour la remise officielle de leur prix, dans une ambiance conviviale et gourmande, à l'image de cette belle initiative. **Merci** Un grand merci à toutes et à tous pour votre enthousiaste participation. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour un prochain concours qui, nous l'espérons, rencontrera un succès tout aussi savoureux. ■ **LA RÉDACTION**



De gauche à droite : Marianne Sunier, Ariane Ermattinger, Christophe Bourquin, Pierrette Wäfler, Stefan Siegenthaler et sa fille, Jean-Claude Dessaules

LIBRAIRIE DU PIERRE-PERTUIS TAVANNES

Littérature et création

Février rime avec lecture, création et rencontres ! Dédicaces, ateliers pour enfants et discussions autour de la littérature vous attendent ces prochaines semaines

La Librairie du Pierre-Pertuis poursuit sa programmation de rencontres culturelles et de découvertes avec une série de rendez-vous qui mettent à l'honneur la littérature, la jeunesse et la création artistique, entre rencontres d'auteurs, dédicaces et atelier pour enfants. Le mercredi 25 février, de 15 h à 17 h, l'autrice Philippine de Gréa sera en dédicace à l'occasion de la parution du nouveau tome de sa série *Les Chevaux d'Avenches – Le Spectacle au haras* (Auzou Suisse). Cette nouvelle aventure entraîne les jeunes lecteurs au cœur du haras d'Avenches, entre amitiés, émotions et passion équestre. Seront également présentés et dédiés ses autres livres à succès, notamment la série *Frissons Suisses* (Collision au CERN) ainsi que Marguerite et Madame de Staël, qui mêle fiction historique et intrigue. Finaliste du Prix du Jeune Écrivain, Philippine de Gréa développe une œuvre jeunesse riche et accessible, portée par une plume élégante et pleine de suspense. Toujours le mercredi 25 février, de 17 h 30 à 18 h 30, venez participer à notre rencontre mensuelle autour des livres avec Manuella. Ce mois-ci, cap sur la Romantasy ! Nous commencerons par une présentation du genre avant d'échanger autour des nouveautés et de nos coups de cœur. Alors, plutôt team Dragons, Faës ou Vampires ? Plongeons ensemble dans ces romances envoûtantes ! Une rencontre gratuite et sans inscription.



Un atelier de dessin animé par Noëlle Fages est proposé aux enfants le mercredi 4 mars

Le jeudi 26 février, de 18 h 30 à 19 h 30, l'écrivain et essayiste Étienne Barilier proposera une rencontre autour de son essai *La mémoire, qu'est-ce que ça change ?* Partant de nos usages numériques et de la mémoire externalisée par les machines, l'auteur déploie une réflexion profonde sur la mémoire humaine comme espace vivant, créatif et indispensable à la construction de l'avenir. Une rencontre gratuite, mais sur inscription à info@librairie-pierre-pertuis.ch. Enfin, le mercredi 4 mars, l'illustratrice Noëlle Fages animera un atelier de dessin destiné aux enfants dès 6 ans. À travers la création d'un petit livret illustré aux personnages recomposables, l'atelier invite les plus jeunes à explorer leur imagination lors de

deux créneaux proposés 15 h à 16 h ou 16 h à 17 h. Uniquement sur inscription à info@librairie-pierre-pertuis.ch. L'atelier est à prix libre. Toutes les informations pratiques sont disponibles sur www.librairie-pierre-pertuis.ch. ■ **GB**

Délai rédactionnel

Mardi 17 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Agenda

VENDREDI 20 FÉVRIER

- *Folle Amanda*, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 20 h 15

SAMEDI 21 FÉVRIER

- Carnaval de rue, Orvin
- Concert et théâtre, club des Jodleurs de la Doux, salle polyvalente, Cormoret, 20 h
- *Folle Amanda*, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 20 h 15
- Riot Witch Crew, Bruit Parasite, ShEver et DJ Marcel, Espace noir, Saint-Imier, 20 h

DIMANCHE 22 FÉVRIER

- Tricot-thé, librairie Espace Noir, Saint-Imier, 15 h-17 h
- Fête du pont, La Heutte, 11 h-17 h
- *Folle Amanda*, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 17 h

LUNDI 23 FÉVRIER

- Événement public Formation Berne, *La région Jura bernois débat*, La Couronne, Sonceboz, 18 h

MARDI 24 FÉVRIER

- Après-midi récréatif des aînés, maison de paroisse, Sonvilier, 14 h, thème: *Espagne Centrale*

MERCREDI 25 FÉVRIER

- Des livres et nous, club de lecture, CIP, Tramelan, 17 h-18 h
- Conférence de l'Université des aînés de Bienne, aula de l'école primaire de la Poste, *Au carrefour entre l'Orient et l'Occident*, par le duo Al-Andalus (Hekmat Homsî : oud, Albert Pià Comella : guitare classique)

JEUDI 26 FÉVRIER

- *Folle Amanda*, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 20 h 15

VENDREDI 27 FÉVRIER

- Vernissage de l'exposition *Pistes vertes*, de Charlène Mamie, CIP, Tramelan, 18 h 30
- Match au loto des Amis du Tir, salle polyvalente, Cortébert, 20 h
- Théâtre, Cie miette des mots, *Vous croyez qu'il respire encore ?* CCL, Saint-Imier, 20 h 30
- *Folle Amanda*, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 20 h 15
- La Retrouvaille, visite de l'Espace muséal des troupes jurassienne à Saint-Imier, rendez-vous école Orvin, 13 h

SAMEDI 28 FÉVRIER

- Carnaval, Orvin
- *Folle Amanda*, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 20 h 15
- Concert du Männerchor Eintracht Corgémont, théâtre en Suisse allemand, salle de spectacles, Corgémont, 20 h
- Super loto du tir, halle de gymnastique, Courtelary, 20 h

MERCREDI 4 MARS

- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9 h 30

EXPOSITIONS

- *Culture(s) de vies*, photos de Frédéric Palladino, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 8 mars, mercredi-vendredi 14 h-18 h, samedi-dimanche 14 h-17 h
- Peintures de Rosemarie Favre, restaurant de l'hôpital de Saint-Imier, jusqu'à fin mars, lundi-vendredi 8 h 30-17 h, samedi-dimanche 9 h-17 h
- Photographies de Charlène Mamie, *Pistes vertes*, CIP, Tramelan, du 27 février au 2 avril, lundi-vendredi, 8 h-20 h, samedi 14 h-20 h, dimanche 14 h-17 h

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8 h 30-12 h et 14 h-18 h, mardi-jeudi: 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8 h 30-11 h 30 et 17 h-18 h, mardi-jeudi: 8 h 30-11 h 30 et 16 h-17 h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10 h-11 h et 15 h-17 h, vendredi: 10 h-11 h, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15 h-18 h, mercredi: 14 h 30-16 h 30, jeudi: 9 h 30-12 h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h et 16 h-18 h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi-jeudi: 8 h-11 h 45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16 h-18 h, mercredi et jeudi: 10 h-12 h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9 h-12 h et 14 h-17 h, mardi et mercredi: 9 h-12 h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16 h-18 h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16 h-18 h (permanence maire: 17 h 30-18 h 30), mercredi: 10 h 30-12 h, vendredi: 10 h 30-12 h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8 h 30-12 h et 14 h-18 h, mardi-jeudi: 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8 h-12 h et 13 h 30-18 h 30, mardi-vendredi: 8 h-12 h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11 h-13 h et 16 h-18 h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9 h-11 h 30 et 14 h-17 h, mardi: 14 h-17 h, jeudi: 14 h-18 h, vendredi: 9 h-11 h 30 et 14 h-16 h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15 h-17 h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 10 h-12 h et 16 h 30-18 h, mardi et jeudi: 10 h-12 h et 16 h 30-17 h 30, mercredi et vendredi, seulement sur rendez-vous pris préalablement par téléphone ou par courriel, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8 h-12 h, jeudi: 8 h-12 h et 13 h 30-17 h 30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h et 13 h 30-15 h 30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. École de Sonvilier: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil *Aux Pruats*: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9 h-11 h 45 et 14 h-16 h 45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14 h-16 h 45, jeudi: 9 h-11 h 45 et 14 h-18 h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi: 9 h-12 h, 15 h 30-17 h 30, mardi-jeudi: 9 h-12 h, vendredi: fermé, également sur

rendez-vous par téléphone, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Loisirs

BIBLIOBUS UPJ

■ **CORGÉMONT** Mardi 3 mars: 14 h 30-16 h 45, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 17 mars: 16 h-16 h 45, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 7 mars: 9 h 45-11 h 45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 3 mars: 17 h 30-19 h 30, place du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 20 février: 17 h 30-19 h 15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 20 février: 16 h-17 h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 24 février: 16 h 30-19 h 30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 20 février: 14 h 30-15 h 30, place du village. www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET** Bibliothèque Mardi: 17 h-18 h 30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT** Bibliothèque Mercredi: 13 h 30-14 h et 19 h 30-20 h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY** Bibliothèque Lundi: 15 h-17 h 30, mardi: 16 h-19 h, mercredi: 15 h-17 h, jeudi: 15 h-16 h 30, vendredi: 9 h 30-10 h 30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Bibliothèque Mardi: 15 h 15-17 h 15, jeudi: 17 h-19 h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER** Bibliothèque régionale Mercredi: 14 h-18 h, jeudi: 9 h-18 h, vendredi: 9 h-19 h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguel, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15 h-18 h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque. ■ **SONVILIER** Bibliothèque Lundi: 17 h 30-19 h 30, mercredi: 16 h-18 h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN** Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP) 1^{er} samedi du mois: 10 h-12 h, lundi-vendredi: 13 h-18 h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET** Bibliothèque Mardi: 9 h-10 h et 15 h-17 h, mercredi: 17 h-19 h 30, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE** Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER** Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE) Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9 h-17 h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **Mémoires d'Ici** Lundi et jeudi: 14 h-18 h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY** Chez Camille Bloch Parcours Découverte: mercredi-dimanche 9 h 30-18 h (dernière entrée à 16 h 30). Le Shop et Le Bistrot: mercredi-dimanche 9 h 30-18 h. La place de jeux: mercredi-dimanche 9 h 30-18 h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8 h 30-12 h 15 et 13 h 30-18 h 30, samedi: 8 h 30-16 h, dimanche: 10 h-12 h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** Gym Seniors: mercredi, dames 9 h-10 h, messieurs 10 h-11 h, mixtes 14 h-15 h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET**

Gym des aînés Bel Automne: mardi 9 h-10 h 15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10 h-11 h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 759 62 42 (Isabelle Bouvet). ■ **COURTELARY** Gym dames: lundi 19 h 30-20 h 30, salle de gym, 2608 Courtelary, 079 228 75 03 (Doris Bordichini). Volley dames: mercredi 20 h-22 h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14 h-15 h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **ORVIN** Lundi: 16 h 30, halle, 2534 Orvin. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14 h 15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11 h-12 h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** Lundi: 19 h 45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19 h 30-20 h 30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfit-sonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17 h-18 h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE** Centre Animation jeunesse (CAJ) Mardi et jeudi: 15 h-18 h 30, mercredi: 13 h-18 h 30, vendredi: 15 h-22 h 30, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch. ■ **SAINT-IMIER** Espace Jeunesse Erguel Mardi: 16 h-18 h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14 h-18 h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13 h 30-17 h, animations pour enfants de la 2^e à 5^e Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15 h-15 h 30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15 h 15-21 h 30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6^e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, ☎ 077 481 71 34, espacejeunesse@saint-imier.ch, 📍 espacejeunesse.derguel, 📍 espacejeunesseerguel, 📍 Espace Jeunesse D'Erguel eje 2610. ■ **TRAMELAN** Action Jeunesse Régionale (AJR) Jeudi: 16 h-18 h, vendredi: 17 h-21 h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

MUSÉES

■ **ORVIN** Maison des Sarrazins Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwin-lechot@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER** Musée Longines Lundi-vendredi: 9 h-12 h et 14 h-17 h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

SKI, RAQUETTES, MARCHE ET RANDONNÉE

■ **COURTELARY** Ski club Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer! Gardiennage: 21 et 22 février assurés par Olivier Délobel et Stanislas Gigon. ■ **BUGNETS-SAVAGNIÈRES** CENTRE NORDIQUE École suisse des sports de neige: 079 611 79 91, www.chasseral-snow.ch, www.cnbs.ch. ■ **LES PRÉS-D'ORVIN-CHASSERAL** CENTRE NORDIQUE École de ski, locations et piste éclairée, 032 322 66 26, www.loipen.ch. ■ **LES PRÉS-D'ORVIN** TÉLÉSKIS La Charrière 11, 2534 Orvin, 032 323 93 09 (informations), 032 323 93 08 (répondeur automatique, heures d'ouverture), info@presdorvin-ski.ch, www.presdorvin-ski.ch. ■ **TRAMELAN** TÉLÉSKIS 032 487 52 66, www.teleski-tramelan.ch.

PATINOIRES

■ **SAINT-IMIER** Clientis Arena Beauregard 4 clientisarena.ch. ■ **SONCEBOZ** Patinoire naturelle Impasse des Corneilles 2, 2605 Sonceboz, 032 489 33 50 (Michèle Perrenoud).

■ **TRAMELAN** Zurich Arena Les Lovières 11, 032 487 41 09.

Services

CARTONS DU CŒUR

■ **JURA BERNOIS** Mercredi: 8 h 30-11 h 30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

NEZ ROUGE

■ **SUISSE** 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

TABLE COUVRE-TOI

■ **SAINT-IMIER** Mardi: 10 h-10 h 45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

Urgences

Attention: des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les appels vers les numéros indiqués sur cette page.

Ambulance 144

Centre antipoison 145

Feu 118

Police 117

DENTISTE DE GARDE

■ **JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

DÉPANNAGE

■ **DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

HÔPITAUX

■ **Réseau de l'Arc** Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.reseaudelarc.net.

MÉDECINS DE GARDE

■ **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 0900 26 02 60 (payant 1 fr. 99 la minute). ■ **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024 (numéro surtaxé), www.cabinetdurgencesbienne.ch. ■ **TRAMELAN** 0900 93 55 55 (numéro surtaxé), en semaine: 18 h-8 h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8 h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. ■ **SAINT-IMIER** Du 20 février au 26 février: pharmacie-plus du vallon, 032 942 86 86. Samedis: 13 h 30-16 h, 18 h-18 h 30. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 18 h-18 h 30. ■ **TRAMELAN** Du 20 février au 26 février: pharmacieplus Schneeberger, 032 487 42 48. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h.

PSYCHIATRIE

■ **Pôle santé mentale** 032 484 72 72. Site internet: www.reseaudelarc.net.

SERVICES FUNÈBRES (PERMANENCE)

■ **VALLÉE DE TAVANNES** Par8 0848 77 88 88. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER** Paroisses réformées de l'Erguel 0800 225 500.

SOINS À DOMICILE

■ **BAS-VALLON** Service d'aide et de soins à domicile route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER** SAMAIDD Service d'aide et de maintien à domicile rue Neuve 52, 2613 Villeret, 079 439 28 95, samaidd@hin.ch, www.samaidd.com. **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

Réclame



CLIN D'OEIL
COMMUNICATION VISUELLE



Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Éditeur:** Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. **Heures d'ouverture:** lundi-jeudi: 7 h 30-12 h et 13 h 30-17 h, vendredi: 7 h 30-12 h. **L'équipe** Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en page: Claude Sansonnens, Coraline Bolle, Anaïs Lachat. Maéva Lauber, Béthanie Sigg (apprenties). Correction et facturation: Nicole Loriol. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

Contact: 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechteli-imprimerie.ch. **Tarifs:** rédactionnel: selon charte éditoriale (disponible sur demande), annonces: www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs 10 (TVA comprise). **Délais de remise des publications:** paroisses, divertissement, sport, et utile: lundi soir. Rédactionnel et annonces: mardi 17 h. Adieux: mardi 17 h ou sur demande. *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal): mardi 12 h.

 **Grand Chasseral** imprimé en suisse

FONDATION RURALE INTERJURASSIENNE

Les abeilles se portent mieux

Quand l’agriculture devient un allié des abeilles !

Réunis à Courtemelon dans le cadre du projet *Agriculture et pollinisateurs*, les scientifiques dressent un constat encourageant : malgré les menaces persistantes, six années de suivi montrent une diminution de la mortalité des colonies et une amélioration globale de leur état de santé. Cette évolution positive repose notamment sur une meilleure collaboration entre apiculteurs et agriculteurs, qui ont su adapter leurs pratiques sur le terrain. Ce séminaire a réuni des représentants d'Agroscope, de la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI), l'uniNE, de Proconseil, de la DGAV, de l'ADA AURA en France et d'INRAE, offrant un panorama complet des connaissances et des expériences menées en Suisse et en France.

La mise en œuvre de techniques agroécologiques – comme la fauche sans éclateur, le report de la fauche lorsque cela est possible, ou encore le maintien de bandes refuges non fauchées – s'est révélée efficace, tant pour les abeilles domestiques que sauvages. Ces recommandations sont appelées à être intégrées dans la politique agricole nationale.

Les chercheurs apportent aujourd'hui la preuve que ces mesures fonctionnent et renforcent durablement les pollinisateurs, y compris lorsque leur mise en œuvre est concentrée sur quelques mois dans la saison. Elles constituent une véritable assurance face aux pénuries de ressources florales, même si les effets du changement climatique, qui accentuent la variabilité des conditions d'une année à l'autre, restent une source majeure de préoccupation. Les échanges ont également souligné l'importance d'adapter



Photo : JC Schaller

La mise en œuvre
de techniques agroécologiques
s'est révélée efficace

en permanence les pratiques et de renforcer le dialogue entre science et terrain pour préserver les pollinisateurs, essentiels à nos systèmes alimentaires et à la biodiversité. Fort du succès de cette première édition, une nouvelle rencontre est envisagée en 2026 ou 2027 afin de poursuivre les échanges et de consolider les collaborations scientifiques et professionnelles. Dans cette dynamique, un nouveau projet dédié aux pollinisateurs est actuellement en préparation au sein de la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI), afin de prolonger et renforcer les actions engagées. ■ FRI

Informations sur le séminaire passé :



www.prometerre.ch/abeilles



www.frij.ch/premier-seminaire-scientifique-sur-les-pollinisateurs/



RECETTE D'ICI

Émincé de bœuf, sauce piquante au vin rouge



INGRÉDIENTS

Sauce
1 oignon
1 gousse d'ail
1 piment rouge (peperoncino)
1 pomme acidulée
1 cs purée de tomates
1,5 dl vin rouge
1 boîte de tomates concassées (400 g)
50 g raisins secs
1 pointe de couteau de poudre de girofle
½ cc cannelle

Émincé
600 g émincé de bœuf à mijoter
Sel et poivre du moulin
2 cs huile pour la cuisson

Finitions
1 dl crème entière (35 %)

PRÉPARATION

Mise en place : peler l'oignon et la gousse d'ail. Partager et éventuellement épépiner le piment, selon le degré de piquant souhaité. Hacher le tout finement. Peler et partager la pomme, éliminer le cœur et la couper en petits dés. Réserver le tout.

Émincé : chauffer fortement l'huile dans une poêle. Y saisir la viande en plusieurs portions. Saler et réserver.

Sauce : faire revenir l'oignon, l'ail et le piment dans le fond de rôtissage, à feu moyen. Ajouter la purée de tomates, bien mélanger. Mouiller avec le vin rouge et porter brièvement à ébullition. Ajouter les tomates concassées, les raisins secs, les dés de pommes ainsi que les épices. Remettre la viande. Couvrir et laisser mijoter à feu doux pendant 40 minutes, jusqu'à ce que la viande soit bien tendre.

Finitions : ajouter la crème. Rectifier l'assaisonnement avec sel et poivre et épices si nécessaire. Accompagner avec la garniture de son choix (purée de pommes de terre, polenta, riz).

Remarque : si l'on est pas amateur de salé-sucré, supprimer la pomme et les raisins secs.



ORTRA SANTÉ-SOCIAL BERNE FRANCOPHONE

Trouve chaussure à ton pied avec les métiers de la santé

Au Salon interjurassien de la formation du 4 au 8 mars à Moutier

Vous souhaitez découvrir les métiers de la santé et trouver chaussure à votre pied ? Venez visiter le Salon interjurassien de la formation du 4 au 8 mars !

Les partenaires de la formation professionnelle du domaine de la santé du Jura et de Berne francophone se retrouvent du 4 au 8 mars au Salon interjurassien de la formation à Moutier. À cette occasion, les OrTra santé-social ont décidé de renouveler la campagne de communication *Trouve chaussure à ton pied avec les métiers de la santé*.

Salon interjurassien de la formation du 4 au 8 mars

Il se tient tous les 2 ans et permet aux jeunes de la région de venir découvrir différents métiers.

Les professions de la santé seront réunies au sein d'un *village santé*. Les jeunes et leurs parents pourront tester plusieurs métiers en réalisant différentes activités et s'entretenir avec des apprentis, des étudiants et des professionnels du domaine. Les métiers de la santé représentés seront notamment : ambulancier, infirmier, assistant en soins et santé communautaire, aide en soins et accompagnement, podologue, ergothérapeute, etc. Retrouvez tous les métiers et les informations pratiques sur www.salon-formation.ch/.

La campagne *Trouve chaussure à ton pied avec les métiers de la santé*

Lancée en juin 2025, la campagne d'affichage *Trouve chaussure à ton pied avec les métiers de la santé* est actuellement renouvelée. Vous pouvez voir les

affiches dans les rues, les gares et les transports publics de l'espace Bejune. Cette campagne vise à promouvoir les métiers de la santé et à créer des vocations. Le site d'information www.trouvechaussureatonpied.ch développé dans le cadre de la campagne permet de s'informer sur les différentes professions de la santé dans notre région. On y trouve des informations par métier, les démarches à effectuer pour trouver des stages, des conseils pour faire son choix professionnel ainsi que les perspectives d'emploi et d'évolution de carrière dans le domaine des soins et de l'accompagnement.

Le canton de Neuchâtel rejoint la campagne de communication

Cette année, le canton de Neuchâtel rejoint la campagne. Les quatre partenaires qui ont initié ce projet : le Centre de formation professionnelle Berne francophone Santé-Social (ceff), la Haute École Arc Santé (HE-Arc), les deux Organisations du monde du travail santé-social des cantons de Berne francophone et du Jura (OrTra santé-social Berne francophone et OrTra jurassienne santé-social) sont ravis d'accueillir l'OrTra Neuchâtel santé-social pour le renouvellement de cette campagne. Toute la région Bejune fait face aux mêmes défis en ce qui concerne le domaine de la santé : pénurie de personnel soignant et nécessité urgente d'augmenter le nombre de personnes formées dans ce domaine. Pour répondre à ces défis, il est important d'être unis avec une communication et une identité visuelle commune à toute la région Bejune. ■ NJ

GIRON JURASSIEN DES CLUBS DE SPORTS DE NEIGE

Championnats jurassiens de géant

Plusieurs manches de la Ragusa Ski Cup se sont disputées le week-end des 7 et 8 février dans les Alpes vaudoises. Deux slaloms à Rougemont figuraient au programme des régionaux, ainsi que deux épreuves de géant, dont les championnats jurassiens de la discipline

Samedi, les régionaux se sont tout d'abord affrontés en slalom sur le stade de Rougemont (Vaud). Six athlètes ont remporté les deux courses au programme: Elsa Ginggen (SC Chasseral Dombresson/U14) et Maë Robert (SC Chasseral Dombresson/U16) chez les filles, Dario Saisselin (SC Chasseral Dombresson/U16) chez les garçons, ainsi qu'Ombline Wermeille (SC La Sagne) et Pierre Stiemsbert (SC La Chaux-de-Fonds) chez les adultes.

Premières compétitions de la saison pour Justine Herzog

À Leysin, le retour en compétition de Justine Herzog (SC Chasseral Dombresson) a marqué les championnats jurassiens disputés dimanche. La skieuse a devancé Ombline Wermeille et Eloë Isler (SC Saint-Imier) en slalom géant. Membre du cadre C de Swiss-Ski, elle retrouvait les courses après un début de saison perturbé par une protrusion discale.

«J'ai porté des dossards d'ouvreuse ces dernières semaines pour situer mon niveau, et les sensations étaient plutôt bonnes. Il a donc été décidé de participer aux championnats jurassiens et à la Ragusa Ski Cup, explique la skieuse de Geneveys-sur-Coffrane. Les douleurs s'estompent progressivement grâce à un travail spécifique, notamment en condition physique. C'était un vrai plaisir de remettre un dossard.»



Top 3 dames Championnats jurassiens de géant, photo: © Oscar Muniz

Dans les autres catégories, s'est imposée Elsa Ginggen s'est imposée chez les filles, devant Odélie Wermeille (SC La Sagne) et Eloïse Muniz (SC Chasseral Dombresson). Chez les garçons, le SC Chasseral Dombresson a réalisé un triplé avec Emilio Soprana, Loïc Muller et Jonathan Cretin. Le titre masculin est revenu à Pierre Stiemsbert, devant Elliott Ducommun

(SC Chasseral Dombresson) et Victor Nussbaumer (SC La Chaux-de-Fonds). Lors de la dernière épreuve du week-end, Justine Herzog et Pierre Stiemsbert se sont à nouveau illustrés chez les adultes. Elsa Ginggen a remporté l'épreuve U14, sa quatrième victoire du week-end, Aude Netuschill celle des U16. Chez les garçons, les succès sont revenus à Styven Rossé

(SC Saint-Imier/U12), Samuel Zürcher (SC La Chaux-de-Fonds/U14) et Dario Saisselin (SC La Chaux-de-Fonds/U16). L'ensemble du week-end était organisé et coordonné par le SC La Chaux-de-Fonds, avec le soutien des autres ski-clubs de l'Arc jurassien en raison du déplacement des compétitions dans les Alpes vaudoises. ■MV

HOCKEY CLUB CORTÉBERT

Une 8^e victoire d'affilée

En déplacement en terre jurassienne à Moutier, le HC Cortébert affrontait une équipe de Crémines en pleine confiance, fraîchement victorieuse contre le leader du groupe. Un match qui s'annonçait engagé, mais les Tornades ont une nouvelle fois répondu présentes.

Le début de la rencontre démarra sur un rythme plutôt modéré. À la surprise des supporters des Cortés, ce sont les joueurs de Crémines qui ouvrirent le score. Mais la réaction ne se fit pas attendre: Diegol puis Castigool remirent rapidement les Tornades sur les bons rails. Cortébert regagna les vestiaires pour le premier thé avec l'avantage au tableau d'affichage. Au deuxième tiers, le tempo fut clairement donné par le capitaine Lolo. Les Cortés prirent le large en inscrivant cinq buts: un triplé de Sylvain, suivi de réalisations de Dood et de notre Portugais Olivier. Une démonstration offensive collective. Le dernier tiers fut une formalité, permettant aux Tornades de gérer leur avance et de sceller une nette victoire 3-10, synonyme de 8^e succès consécutif. À noter qu'une nouvelle fois, 6 joueurs différents ont trouvé le chemin des filets: preuve de la force collective des Cortés.

Remerciements

Un grand merci à tous nos sponsors pour leur soutien précieux tout au long de la saison.

Information importante

La 37^e édition du Carnaval de Cortébert est malheureusement supprimée. Mais pas d'inquiétude: une grande fête sera organisée en remplacement avec un événement After Works. J-301. Grosse soirée en perspective... soyez nombreux! ■LP



CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Deux de nos patineuses étaient en lice aux Championnats suisses

Le week-end dernier se sont déroulés les Championnats suisses de la catégorie Advanced Novice U16 à Rapperswil. À cette occasion, Caly et Mya Iannantuoni ont été sélectionnées parmi les 38 meilleures patineuses suisses de la catégorie, une magnifique récompense pour leur travail et leur engagement tout au long de la saison.

Samedi, le programme court était au programme. À l'issue de cette première journée, Mya s'est classée 30^e avec un total de 23.71 points. De son côté, Caly a réalisé une belle performance en terminant 13^e avec 30.76 points.

Dimanche, les patineuses ont présenté leur programme libre. Mya termine à la 33^e place avec un total de 41.55 points. Caly, quant à elle, obtient 54.36 points et se classe 10^e du programme libre.

Au classement général, après addition des deux programmes, Mya se

classe 33^e avec un total de 65.26 points. Caly décroche une très belle 12^e place finale avec un total de 85.74 points.

Le club tient à féliciter chaleureusement ses deux patineuses pour leur participation à cette finale suisse ainsi que pour les progrès accomplis durant toute la saison.

Un week-end chargé à la Clientis Arena

Mais la saison n'est pas terminée! Ce samedi aura lieu le Trophée des Étoiles à la Clientis Arena. Le club sera fièrement représenté par 18 patineurs et patineuses.

Huit patineuses ont déjà participé à plusieurs compétitions: Elisa Barras, Shanna Châtelain, Luna Gerber, Maëlie Holzer, Elisa Magri, Enora Müller, Halima Riveiro et Stella Wenger prendront part à cette compétition

régionale et se réjouissent de vous présenter leur magnifique programme, travaillé avec sérieux et engagement chaque jour.

Dix autres patineurs et patineuses feront leurs débuts dans le monde de la précompétition: Medea Arsenescu, Brooke Bouama, Sarah Chèvre, Julia Hanser, Xena Hanser, Anaïs Keller, Claudiu Manea, Kadidja Moura Barry, Lauriane Ndoume et Cynthia Varin.

Nos patineurs et patineuses vous attendent nombreux ce samedi afin de venir les encourager. Le club leur souhaite bonne chance et espère que chacun et chacune prendra beaucoup de plaisir durant cette belle journée. Tout au long de la journée, une restauration sera proposée sous notre tente: hamburgers, hot-dogs spécial patineur, crêpes et autres gourmandises seront au rendez-vous. ■FS

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Les filles continuent d'y croire

Dans leur lutte pour le maintien en SWHL-C, les filles du HC Saint-Imier ont remporté un duel important face à celles de Post-Bern. Mais ce succès ne fut pas facile à engranger. Christophe Augsburg et Serge Niederhauser n'ont cessé de pousser leurs protégées tout au long d'une rencontre où la débauche d'énergie ne fut pas de vains mots. Si Fanny Paupe et Cloé Pulver ont donné l'avantage à leur équipe, le troisième filet signé Sonja Grandjean ne tombait que dans les dix dernières minutes de jeu. Le suspense était constant d'autant plus que la bouillonnante Cloé Pulver se faisait renvoyer par deux fois sur le banc des pénalités.

Il n'en reste pas moins que le succès est mérité. Désormais avec un point d'avance sur Hockey County Girls, une sélection de jeunes filles de l'Emmental, les Imériennes sont maîtresses de leur destin alors qu'il ne reste que deux matchs à jouer.

Les Jeux olympiques à la buvette des Bats

Les matchs de hockey sur glace sont retransmis au Bats-Club. Vendredi 20 février, 16 h 40 et 21 h 10, demi-finale (hommes), soirée tartare, sur réservation à info@sainti-bats.com.

Repas fondue le dimanche 22 février, 14 h 10, jour de la finale hommes, d'autres repas sont également proposés. Ne manquez pas de venir partager un bon moment. Un nouvel écran a été installé pour que vous ne loupiez rien des JO tous sports confondus lorsque la buvette est ouverte. ■GD



Fanny Paupe (28) a tracé la voie à suivre en inscrivant la première réussite pour les Ladies Bats

Filles Saint-Imier – Post Bern 96 3-1
U18 Saint-Imier – Tramelan 7-4
U16 Saint-Imier – Université Neuchâtel 2-1

VENREDI 20 FÉVRIER

U21 20 h 30: Saint-Imier – Fleurier

SAMEDI 21 FÉVRIER

U14 12 h: HCC Academy – Saint-Imier

DIMANCHE 22 FÉVRIER

Filles 14 h: Ajoie Ladies – Saint-Imier
U18 11 h 45: Moutier – Saint-Imier
U16 12 h: HCC Academy – Saint-Imier



Enora Müller



Elisa Barras



Caly et Mya

TEAM VALLON

Belles performances pour certaines de nos équipes

Alors que les Jeux olympiques battent leur plein et captivent les fans de sport, nos juniors poursuivent leur préparation hivernale



Team Vallon C2B Akanji

Ainsi, dimanche passé, notre équipe junior C2B Akanji a disputé son premier match de l'année à la Tissot Arena, face au Team CCD (FC Develier). Sur un terrain synthétique, nos joueurs ont montré une solide prestation, avec l'apport de 2 juniors C2H Kobel et de 5 juniors D1 Embolo, de précieux renforts que nous remercions pour leur engagement et leur soutien. Malgré le défi de jouer contre des adversaires plus grands, nos juniors D se sont parfaitement intégrés et ont apporté un véritable plus grâce à leur engagement, leur discipline et leur esprit d'équipe.

Après une première mi-temps équilibrée et une prestation remarquable de notre gardien Edson Simoes, l'équipe a pris l'avantage en seconde période en inscrivant trois buts. Le score s'est ouvert sur une superbe tête du capitaine Raphaël Aschwanden, servi idéalement par Cleberton. Le deuxième but est venu d'un coup franc de Théo Santoianni, relâché par le gardien adverse, que Enzo, joueur de champ pour l'occasion, a repris avec sang-froid. Enfin, une belle action individuelle du jeune Adryan Ramos Lopez a scellé le score à 3-0.

Un résultat mérité pour ce match de préparation, qui a permis de faire tourner l'effectif et de mettre en valeur la cohésion entre les différentes équipes du Team Vallon. Un grand merci à notre public, qui a su nous soutenir malgré la grisaille biennoise!

Tournoi ANF du Landeron

Très belle 3^e place pour nos C1 au tournoi futsal ANF. Une vraie volonté de jouer, de faire circuler le ballon. Un état d'esprit positif et fairplay. Bravo aux jeunes pour le spectacle.

Participation également au même tournoi pour nos D Xhaka. Dans l'ensemble, nous avons participé à 3 tournois de 3 matchs chacun; bilan: 7 victoires, 1 nul et 1 défaite. Une superbe participation de nos juniors avec une petite coupe à la clef. Bravo à eux!

JML



Team Vallon D Xhaka

Malgré le défi de jouer contre des adversaires plus grands, nos juniors ont apporté un véritable plus

PRO SENECTUTE
Randonnée

Autour du Château du Domont (JU), mardi 3 mars, 14 h-17 h Delémont
Niveau: sortie moyenne, dénivelé: boucle 468 m +/- Marche: environ 3 h 20. Durée totale (avec pause): environ 4 h. Rendez-vous: 14 h, parking du Gros Pré, Delémont. Inscription sur place. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: Jocelyn Saucy, 078 892 02 73.

La forêt des dinosaures (JU), jeudi 5 mars, 9 h-14 h, Damvant
Niveau: sortie difficile. Marche: environ 3 h 45. Dénivelé: 310 m +; 410 m -. Rendez-vous: 9 h 15, gare de Tavannes, covoiturage 7 francs ou 10 h 15 halle des fêtes de Damvant. Itinéraire: Damvant – Grottes de Réclères – Roche d'Or – Grandfontaine. Retour en bus: Grandfontaine-Damvant. Repas: pique-nique tiré du sac. Inscription obligatoire directement auprès du responsable de la sortie au plus tard la veille à midi: Jean-Louis Wicht, 079 285 15 65. ■ PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20
Jura bernois: 032 886 83 86
Neuchâtel: 032 886 83 02
Email: prosenectute.activites@ne.ch
Inscription en ligne: <https://aj.prosenectute.ch/activites>

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

DIMANCHE 22 FÉVRIER
D 2° I. 13 h 15, centre sportif de l'Oiselier A: Porrentruy 2 – Tramelan

LUNDI 23 FÉVRIER
D 5° I. 20 h 45, complexe scolaire 2, Courroux: Val Terbi 1 – Tramelan

MARDI 24 FÉVRIER
D 4° I. 20 h 45, école primaire, Vicques: Val Terbi – Tramelan

MERCREDI 25 FÉVRIER
H 4° I. 20 h 45, Centre de Culture et de Sport: Courfaivre – Tramelan. ■ VV

VOLLEYBALL PÉRY

Bilan du premier tour et prochains matchs à domicile



Groupe Kids Volley

Le premier tour du championnat est désormais terminé pour les équipes du VB Péry et le deuxième tour a déjà débuté. En D3, notre équipe termine à la 6^e place et évoluera ainsi dans le groupe promotion lors du second tour. La D5 réalise un excellent parcours en se classant 1^{re} et jouera également dans le groupe promotion. Du côté des M18, l'équipe conclut ce premier tour à la 9^e place et poursuit la saison dans le groupe classement.

Les enfants de notre groupe Kids Volley ont, quant à eux, participé à quatre tournois au cours de ce premier tour, organisés à Nidau, Corgémont, Porrentruy et Bienne. Ils ont représenté le club avec enthousiasme et fair-play.

Les prochains matchs à domicile

Mardi 3 mars à 20 h 45 (D3) contre FSG Courfaivre 1; jeudi 5 mars à 19 h 45 (D5) contre Nidau Volley; samedi 7 mars à 18 h 30 (D3) contre VBC Porrentruy; jeudi 12 mars à 19 h 45 (D5) contre Femina Sport; mardi 24 mars à 19 h 15 (M18) contre VBC Val Terbi.

Nous invitons le public à venir nombreux soutenir nos équipes et partager ces moments sportifs et conviviaux à la Halle de gymnastique de Péry. ■ MS

FOOTBALL CLUB ERGUËL

La préparation se poursuit

Après un week-end de relâche, le FC Erguël va reprendre le chemin des terrains

Entre trois séances d'entraînement hebdomadaires, le FC Erguël s'est mis au repos le week-end dernier. Il reprendra ses matchs de préparation ce samedi pour autant que les conditions météorologiques le permettent. La première équipe devrait certainement pouvoir évoluer sur le deuxième terrain de la Champagne à Bienne. Les Imériens seraient hôtes du FC Azzuri-Bienne qui milite lui aussi en deuxième ligue avec cependant quelques soucis, les Italo-Biennois sont en danger de relégation, mais ils viennent de changer d'entraîneur.

Rien n'est moins sûr pour la seconde garniture qui doit évoluer sur le terrain synthétique des Jeannerets au Locle pour y affronter la réserve locale. Si la neige devait avoir l'idée de blanchir fortement la verte surface locloise, ce galop de préparation ne pourra pas avoir lieu. Pour les footeux, vivement le printemps.

GD

SAMEDI 21 FÉVRIER
2° I. 16 h 45: Azzuri Bienne – Erguël I
3° I. 17 h: Le Locle II – Erguël II



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*. Avis officiels de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. Tirage: 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Contact: Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Délai de remise des publications** : mardi 12 h. **Tarifs** : 95 centimes le mm/colonne (65 mm) + TVA, annonces : 3 francs le mm/colonne (65 mm) + TVA, largeur maximale : 4 colonnes (290 mm).

District

PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Assemblée des délégués du Syndicat des Paroisses réformées de l'Erguël

Lundi 23 mars 2026, 19 h 30
Cure de Saint-Imier

Ordre du jour

- Accueil
- Méditation
- Élection d'un(e) scrutateur(trice)
- Procès-verbal N° 13 de l'assemblée des délégués du 20 octobre 2025
- Comptes 2025 – présentation et approbation
- Élection de délégués dans les commissions permanentes
- Élection au Conseil du Syndicat
- Infos du conseil
- Rapports d'activités
- Infos de la coordination
- Divers et imprévus

Saint-Imier, le 13 février 2026

Le Conseil du Syndicat

Corgémont

Avis de construction
eBau 2026-1030

Requérante: Ariane Kämpf, Sur le Crêt 5, 2606 Corgémont.
Propriétaires: Renaud Kämpf, Grand-Rue 17, 2606 Corgémont; Quentin Kämpf, Grand Rue 43, 2606 Corgémont; Ariane Kämpf, Sur Le Crêt 5, 2606 Corgémont.
Auteur du projet: idem requérante.
Emplacement: parcelle N° 657, au lieu-dit: *Sur le Crêt 5, Corgémont*.
Projet: démolition du balcon, isolation périphérique du bâtiment, changement des fenêtres.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H 2:
Zone/objet protégé: –
Dérogations: art. 413 al. 2 RCC et 212 RCC (distance aux limites).
Dépôt public de la demande: avec plans, jusqu'au 23 mars 2026 compris, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 20 février 2026

Le Secrétariat municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE CORGÉMONT

Règlement d'administration et de jouissance des biens communaux de la Commune bourgeoise de Corgémont, abrogation

Publication selon l'art. 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (Oco; RSB 170.111)

L'abrogation du règlement d'administration et de jouissance des biens communaux de la Commune bourgeoise de Corgémont du 18 juin 1921, décidée par l'assemblée bourgeoise du 24 novembre 2025, prend effet immédiatement. Le règlement est définitivement archivé.

Corgémont, le 20 février 2026

Le Conseil de bourgeoisie

Délai de remise des publications

Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Cortébert

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée municipale du 8 décembre 2025

Conformément à l'article 67, alinéa 1, du Règlement d'organisation (RO), le procès-verbal de l'Assemblée municipale du 8 décembre 2025 a été affiché à la lanterne publique pendant 30 jours, soit du 5 janvier au 4 février 2026. Pendant ce délai, aucune opposition n'a été déposée par écrit par devant le Conseil municipal qui l'a ainsi approuvé lors de sa dernière séance.

Cortébert, le 20 février 2026

Le Conseil municipal

Avis de construction
eBau 2026-2182

Requérant: Nicolas Bürgi, Rièr le Moulin 10, 2607 Cortébert.
Auteur du projet: idem requérant.
Propriétaire foncier: idem requérant.
Projet: nouvelle construction, réalisation d'un couvert à voitures simple côté nord et d'une place de parking côté ouest.
Lieu-dit: *Rièr le Mouin 10, Cortébert*.
Parcelle: 165.
Zone: H2.
ISOS/recensement architectural: –
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone de dangers: moyen (zone bleue).
Zone de protection des eaux: üB.
Dérogation: –

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'au 23 mars inclusivement. Il peut également être consulté en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances/272051.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat municipal, rue du Collège 3, 2607 Cortébert.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement.

Cortébert, le 20 février 2026

Le Secrétariat municipal

Courtelary

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 223/2022
eBau 2022-15250

Requérante: Si2R Sàrl, Bayerel 8, 2063 Engollon.
Emplacement: parcelle N° 1362, au lieu-dit: *Grand-Rue 80*, commune de Courtelary.
Projet: rénovation d'un immeuble pour la création de 11 appartements, comprenant des démolitions, diverses interventions en toiture (velux, lucarnes, panneaux photovoltaïques), construction de balcons en façades sud et est, création d'un nouvel accès avec aménagement de 6 places de stationnement extérieures et assainissement du hangar agricole.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: agricole et HA.
Zone de protection: périmètre de protection de l'aspect local *Village ancien*.
Recensement arch.: monument historique digne de conservation.
Dérogations: art. 24 LAT, 40 RCC et 80 LR.
Demande: libération de l'obligation d'aménager des surfaces de jeux (art. 46a Oc).

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 15 mars 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par

écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 février 2026

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Péry-La Heutte

Contrat de mise à jour de la mensuration officielle pour la commune de Péry-La Heutte, période 2026-2033

Suite à l'appel d'offres lancé en date du 21 février 2025, le Conseil municipal a adjugé les travaux de mise à jour de la mensuration officielle pour la période allant du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2033 à Jacques Giauque, ingénieur géomètre au sein du bureau sigeom sa de Sonceboz-Sombeval, Saint-Imier et Moutier. Un contrat a été conclu entre les parties et approuvé par l'Office de l'information géographique du canton de Berne en date du 1^{er} décembre 2025. Le Conseil communal se réjouit de poursuivre sa collaboration avec le bureau sigeom sa.

Péry-La Heutte, le 20 février 2026

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 182/2025
eBau 2025-16415

Requérante: Ciments Vigier SA, Zone industrielle Rondchâtel 207a, 2603 Péry.
Auteur du projet: Viret Architectes SA, att. de Martial Viret, Wasserstrasse 1a, 2555 Brugg BE.
Emplacement: parcelle N° 303, au lieu-dit: *Zone industrielle Rondchâtel 207a*, Péry, commune de Péry-La Heutte.
Projet: réaménagement d'un immeuble de bureaux avec surélévation du bâtiment par l'ajout d'un étage supplémentaire, création d'un ascenseur et d'une nouvelle entrée, installation d'une pompe à chaleur/d'un monobloc en toiture et aménagement de 10 places de stationnement extérieures.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: A1.
Objet protégé: zone riveraine.
Dérogations: art. 48 LAE et 41c OEaux.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 15 mars 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 février 2026

La préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 174/2025
eBau 2025-15356

Requérant: Ciments Vigier SA, Cyrill Spirig, zone Industrielle Rondchâtel 207a, 2603 Péry.
Emplacement: parcelle N° 303, au lieu-dit: *zone industrielle Rondchâtel 207a*, Péry, Commune de Péry-La Heutte.
Projet: déplacement du bassin de décantation et la benne de collecte des déchets de béton du laboratoire avec consolidation du sol par la création de deux places en gravillon.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: A1.

Objet protégé: zone riveraine.
Dérogations: art. 48 LAE et 41c OEaux.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 15 mars 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 février 2026

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction 2025/39
eBau 2025-16414

Requérants: Telmo André Fernandes Primo et Cristina Fernandes Primo, chemin des Gravieres 18, 2604 La Heutte.
Auteurs du projet: Telmo André Fernandes Primo et Cristina Fernandes Primo, chemin des Gravieres 18, 2604 La Heutte.
Emplacement: parcelle N° 378, chemin des Gravieres 18, La Heutte.
Projet de construction: changement d'affectation, installation technique, transformation, isolation périphérique avec installation de stores à lamelles intégrés et remplacement des fenêtres, remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure air/eau côté nord, agrandissement de deux fenêtres face sud, installation du chauffage au sol de tout l'étage supérieur, création d'une salle de rangement dans les combles, aménagement d'un salon et d'une cuisine au sous-sol, installation d'une nouvelle porte d'entrée et d'une porte de garage couleur gris anthracite, démolition d'un mur porteur dans la cuisine et dans une chambre, prolongation du balcon côté sud.
Dimensions et construction: selon plans déposés.
Zone d'affectation: zone H2.
Dérogation: –
Zone/périmètre protégé: –
Plan de quartier: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 13 février 2026 au 16 mars 2026 inclusivement.

Dépôt de la demande, avec plans et autres pièces du dossier, jusqu'au 16 mars 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte.

Les oppositions ou réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai en double exemplaire au secrétariat municipal.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai au secrétariat municipal.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. H DPC).

Péry, le 13 février 2026

La Municipalité

Réclame



Péry-La Heutte (suite)



Avis de construction 2025/37
eBau 2025-14638

Requérant : Alain Christinaz, Grand'Rue 42, 2603 Péry.
Auteur du projet : Effin'Art Sàrl, Jonathan Miserez, route de Soleure 136, 2504 Bienne.
Emplacement : parcelle N° 601, Grand'Rue 1, 2603 Péry-La Heutte.
Projet de construction : installation technique, remplacement d'une chaudière à mazout par une PAC air/eau.
Dimensions et construction : selon plans déposés.
Zone d'affectation : zone mixte, 2 étages.
Dérogation : art. 80 LR.
Zone/périmètre protégé : –
Plan de quartier : –
Objet protégé : –
Dépôt public : du 13 février 2026 au 16 mars 2026 inclusivement.

Dépôt de la demande, avec plans et autres pièces du dossier, jusqu'au 16 mars 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai en double exemplaire au secrétariat municipal.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai au secrétariat municipal.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. H DPC).

Péry, le 13 février 2026

La Municipalité

Saint-Imier



Avis de construction 25-86
eBau 2025-17433, dossier eBau 263132

Adresse du projet : BF 1675, Les Savagnières 35, 2610 Les Pontins.
Description du projet : changement d'agent énergétique (chauffage électrique → PAC air-eau extérieure).
Maîtres d'ouvrage : Marylise Kristol et Andres Kristol, chemin du Joran 5, 2016 Cortaillod.
Auteur du projet : Faivre Énergie SA, Sarah Piquerez, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.
Zone d'affectation et de construction : PQ Les Savagnières.
Dérogation : –
Périmètre protégé : –
Objet protégé : –
Dépôt public : du 20 février 2026 au 23 mars 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée : www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 20 février 2026

Le chef du service urbanisme et mobilité :
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 26-09
eBau 2026-1799, dossier eBau 261795

Adresse du projet : BF 2078, Marne de la Coudre 1, 2610 Saint-Imier.
Description du projet : aménagement d'une surface commerciale kiosque à l'intérieur du centre commercial Migros.
Maître d'ouvrage : Valora Schweiz AG, David Alder, Hofackerstrasse 40, 4132 Muttenz.
Auteur du projet : BSA Architecture SA, Beat Schifferli, route du Vergnolet 8e, 1070 Puidoux.
Zone d'affectation et de construction : zone mixte M1 C3a.
Dérogation : –
Périmètre protégé : –
Objet protégé : –
Dépôt public : du 13 février 2026 au 16 mars 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée : www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 13 février 2026

Le chef du service urbanisme et mobilité :
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 26-10
eBau 2026-1831, dossier eBau 272019

Adresse du projet : BF 2091, rue Bakounine 11, 2610 Saint-Imier.
Description du projet : construction d'un bâtiment secondaire à l'ouest du bâtiment existant (surfaces utiles secondaires, non chauffé).
Maîtres d'ouvrage : Sarah Pais Pereira et Marco Pais Pereira, rue Bakounine 11, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet : Matthieu Tanner architecte Sàrl, rue Jacques-René Fiechter 13, 2613 Villeret.
Zone d'affectation et de construction : ZHfmd C2a.
Dérogation : –
Périmètre protégé : –
Objet protégé : –
Dépôt public : du 20 février 2026 au 23 mars 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée : www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 20 février 2026

Le chef du service urbanisme et mobilité :
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 26-11
eBau 2026-2084, dossier eBau 270753

Adresse du projet : BF 286, rue du Vallon 24, 2610 Saint-Imier.
Description du projet : changement d'agent énergétique (mazout → 2 PAC extérieures), installation de panneaux solaires PV sur deux pans de toiture est et ouest et isolation du plafond du sous-sol.
Maître d'ouvrage : Nicolas Baeriswyl, Hühnerbühlstrasse 20, 3065 Bolligen.
Auteur du projet : Guillaume Marie, rue Fritz-Marchand 1, 2615 Sonvilier.
Zone d'affectation et de construction : zone mixte M1 C3c.
Dérogation : –
Périmètre protégé : –
Objet protégé : –
Dépôt public : du 20 février 2026 au 23 mars 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée : www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 20 février 2026

Le chef du service urbanisme et mobilité :
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 26-14
eBau 2026-2128, dossier eBau 272560

Adresse du projet : BF 1818, rue du Vallon 26 a, 2610 Saint-Imier.
Description du projet : changement d'affectation (bureaux → appartement), agrandissement du triplex existant par agrégation des surfaces de bureaux, transformations intérieures.
Maîtres d'ouvrage : Ophélie KrebsMohd Mushahar et Mohd Zakuan Mohd Mushahar, rue du Vallon 26a, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet : idem maîtres d'ouvrage.
Zone d'affectation et de construction : zone mixte M1 C3c.
Dérogation : –
Périmètre protégé : –
Objet protégé : –
Dépôt public : du 20 février 2026 au 23 mars 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée : www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 20 février 2026

Le chef du service urbanisme et mobilité :
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 26-07
eBau 2026-1685, dossier eBau 270638

Adresse du projet : BF 1768, Les Savagnières 52, 2610 Les Pontins.
Description du projet : changement d'agent énergétique (chauffage électrique → PAC extérieure).
Maître d'ouvrage : Cornelio Fontana, rue Champ de la Pelle 19, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet : Faivre Énergie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont et Rossini-Godel Sàrl.
Zone d'affectation et de construction : PQ Les Savagnières.
Dérogation : –
Périmètre protégé : ensemble structuré, Les Savagnières.
Objet protégé : –
Dépôt public : du 13 février 2026 au 16 mars 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée : www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 13 février 2026

Le chef du service urbanisme et mobilité :
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 26-03
eBau 2026-151, dossier eBau 268572

Adresse du projet : BF 1173, rue du Soleil 35, 2610 Saint-Imier.
Description du projet : changement d'agent énergétique (mazout → PAC extérieure).
Maître d'ouvrage : Michel Bourquin, rue du Soleil 35, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet : STG Swiss, Technik Group Sàrl, route de Champ Colin 2c, 1260 Nyon.
Zone d'affectation et de construction : ZHfmd C2a.
Dérogation : –
Périmètre protégé : –
Objet protégé : –
Dépôt public : du 13 février 2026 au 16 mars 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée : www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 13 février 2026

Le chef du service urbanisme et mobilité :
Nicolas Vuilleumier

Sonvilier



Avis de construction
eBau 2025-15825

Requérant : Valery Uldry, chemin du Righi 2, 2615 Sonvilier.
Propriétaire foncier : idem requérant.
Auteur du projet : idem requérant.
Description du projet : réfection de la toiture (isolation et pose de velux), remplacement d'une fenêtre par une porte, remplacement du générateur de chaleur-chauffage à bois.
Dimensions du projet : selon plans déposés.
Adresse du projet : BF 48, chemin du Righi 2, 2615 Sonvilier.
Zone d'affectation : H2
Dérogation : art. 414 alinéa 3 RCC (fenêtre de toiture).
Zone / périmètre protégé : –
Objet protégé : –
Dépôt public : du 13 février au 16 mars 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 13 février 2026

La Municipalité

Avis de construction
eBau : 2025-16519

Requérant : John Roy, rue des Planches 28, 2613 Villeret.
Propriétaire foncier : idem requérant.
Auteur du projet : KD Architecture SA, Grand Rue 79, 2720 Tramelan.
Description du projet : création d'un appartement dans les combles, isolation du toit et des murs depuis l'intérieur, agrandissement et création des ouvertures en façades. Remplacement du chauffage et pose de panneaux solaires photovoltaïques.
Dimensions du projet : selon plans déposés.
Adresse du projet : BF 64, Nouveau-Pont 4, 2615 Sonvilier.
Zone d'affectation : zone centre village.
Dérogation : –
Zone/périmètre protégé : –
Objet protégé : –
Dépôt public : du 13 février au 16 mars 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al.3 let. h DPC).

Sonvilier, le 13 février 2026

La Municipalité

Réclame

Compte de don: CCP 87-185330-3



Nous sommes là pour les personnes atteintes d'épilepsie

021 729 16 85

info@epi-suisseromande.ch · www.epi-suisse.ch

Villeret



Avis de construction

Requérant : Nicolas Wenger, route des Longines 15, 2613 Villeret.
Propriétaire foncier : idem requérant.
Auteur du projet : DeLaval SA, Bureau d'architecture, Morand Guillaume, chemin des Préalpes 10, 1630 Bulle.
Description du projet : remodelage et amélioration agronomique du terrain naturel de la parcelle N° 322.
Dimensions du projet : selon plans déposés.
Adresse du projet : BF 322, Aux Sagnes 322, 2613 Villeret.
Zone d'affectation : zone agricole.
Dérogation : art. 24c LAT (RSB 700).
Zone / périmètre protégé : –
Objet protégé : –
Dépôt public : du 13 février 2026 au 16 mars 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, rue Principale 24, 2613 Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges sont reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Villeret, le 13 février 2026

La Municipalité

Canton de Berne



CHANCELLERIE D'ÉTAT

Budgets de campagne électorale
accessibles au public pour la première fois

Les nouvelles obligations en matière de transparence s'appliquent pour la première fois aux élections cantonales de 2026. À un mois et demi du scrutin, les partis et les personnes candidates ont déposé 35 déclarations de budget pour l'élection au Grand Conseil et 4 pour l'élection au Conseil-exécutif. Aucun don anonyme supérieur à 1000 francs, une pratique interdite, n'a été signalé. Lors des élections du Conseil-exécutif et du Grand Conseil de 2026, tous les acteurs et actrices politiques doivent pour la première fois déclarer leur budget de campagne dès lors que les dépenses engagées dépassent 30 000 francs. Contrairement à ce qui est prescrit au niveau fédéral, les partis et les personnes candidates ne sont pas tenus d'indiquer en détail de qui ils ont reçu de l'argent. Toutefois, les libéralités (dons) d'un montant individuel supérieur à 9000 francs doivent être déclarées séparément.

Les partis et les autres actrices et acteurs politiques devront déposer leurs comptes de campagne dans un délai de 60 jours après les élections. Le Contrôle des finances vérifiera alors les chiffres annoncés. Il pourra demander des justificatifs et des précisions et mener des audits sur place. Les résultats des contrôles seront résumés dans un rapport et publiés. Le public peut consulter le financement des campagnes, les montants reçus et les noms des personnes candidates sur le site Internet www.pofwork.be.ch.

Berne, le 17 février 2026

La Chancellerie d'État

COMMISSION DES INSTITUTIONS POLITIQUES
ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU GRAND CONSEIL

Les personnes morales doivent continuer
à acquitter l'impôt paroissial

La Commission des institutions politiques et des relations extérieures souhaite maintenir le statu quo pour l'impôt paroissial des personnes morales. Une majorité de la commission s'oppose au seuil d'imposition proposé par le Conseil-exécutif pour les entreprises qui réalisent un bénéfice inférieur à 700 000 francs. Les pertes pour les paroisses seraient trop importantes.

La Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE) a examiné le rapport du Conseil-exécutif sur les perspectives de développement de l'impôt paroissial des personnes morales. Elle en a pris connaissance avec intérêt et salue cet état des lieux poussé. Ce rapport dresse pour la première fois une vue d'ensemble sur la question et offre une bonne base de discussion et de décision.

Aujourd'hui, les personnes morales, et notamment les entreprises, versent un impôt ecclésiastique aux trois Églises nationales dans la commune où elles ont leur siège. Contrairement aux personnes physiques, les entreprises ne peuvent pas être exemptées de l'impôt en sortant d'une Église. Une motion demandant que l'impôt paroissial des personnes morales soit converti en une contribution volontaire a donc été déposée au Grand Conseil. Sur mandat de ce dernier, le Conseil-exécutif a examiné différentes variantes pour l'avenir de l'impôt paroissial des entreprises.

Le Conseil-exécutif est favorable
à un seuil d'imposition

Le gouvernement bernois propose au Grand Conseil d'assujettir à l'impôt paroissial uniquement les personnes morales réalisant un bénéfice supérieur à 700 000 francs. Ainsi, 97% des entreprises seraient exonérées de cet impôt. Elles seraient libres de soutenir ou non une Église ou une communauté religieuse et de choisir l'institution à laquelle elles font un don. Les entreprises qui dégagent des bénéfices importants resteraient assujetties à l'impôt paroissial obligatoire et continueraient ainsi d'assumer leur responsabilité sociale. La responsabilité sociale des entreprises est la raison majeure qui a présidé à l'introduction initiale de l'impôt ecclésiastique obligatoire.

La majorité de la commission s'oppose au seuil
d'imposition et soutient le modèle actuel

Les paroisses utilisent le produit de l'impôt paroissial pour financer des tâches importantes qu'elles accomplissent dans les domaines de l'action sociale, de la formation et de la culture. Selon la CIRE, ces services doivent être garantis, car ils sont précieux pour la société. C'est pourquoi la commission s'oppose à l'abrogation de l'impôt paroissial obligatoire pour les personnes morales.

La commission estime que l'introduction d'un seuil d'imposition pour les entreprises dégageant un bénéfice inférieur à 700 000 francs, comme le propose le gouvernement bernois, entraînerait des pertes trop importantes pour les paroisses. Par conséquent, elle demande, dans une déclaration de planification, de conserver le modèle actuel. Une minorité de la commission soutient quant à elle la proposition du Conseil-exécutif et se prononce en faveur de l'introduction d'un seuil d'assujettissement.

Soutien à des projets

Le Conseil-exécutif a également examiné d'autres variantes d'utilisation des recettes fiscales afin de tenir compte de la diversité confessionnelle, mais a renoncé à soumettre une proposition sur ce point au Grand Conseil. Une minorité de la CIRE demande qu'une partie des revenus de l'impôt paroissial des personnes morales serve à soutenir des projets d'intérêt public des communautés religieuses de droit privé et des organisations interreligieuses.

Rapport annuel sur les relations extérieures
du canton de Berne en 2025

La CIRE demande au Grand Conseil de prendre connaissance du rapport annuel sur les relations extérieures du canton de Berne en 2025. Le Conseil-exécutif y détaille les activités déployées par le canton de Berne pour défendre ses intérêts à l'échelon fédéral, dans la coopération intercantonale et à l'international. La commission souligne combien les relations extérieures du canton sont importantes pour pouvoir défendre les intérêts bernois, en particulier au niveau fédéral. Elle cite comme exemple le *programme d'allègement 2027* de la Confédération, qui a un impact considérable sur les cantons et qui a pourtant été élaboré quasiment sans leur participation. Dans ce cadre, le canton de Berne agit à plusieurs niveaux pour faire entendre ses besoins. L'économie mondiale exerce également une forte influence sur le canton: l'imprévisibilité de la politique douanière des États-Unis, en particulier, rend toute planification difficile, ce qui pèse sur les entreprises bernoises. Pour faire face à cette situation, un programme de bons de soutien destiné aux entreprises industrielles a été introduit l'an dernier pour les encourager à lancer de nouveaux projets de recherche et développement et renforcer les exportations. Dans le domaine de la coopération internationale, le nouvel accord conclu avec l'État brésilien de Santa Catarina, l'une des régions les plus dynamiques du pays sur le plan économique, mérite

d'être souligné. Ce partenariat a déjà abouti à l'implantation d'une entreprise brésilienne dans le canton de Berne.

Le Grand Conseil examinera le rapport sur les perspectives de développement de l'impôt paroissial des personnes morales ainsi que le rapport annuel sur les relations extérieures du canton de Berne en 2025 lors de la session de printemps 2026.

Berne, le 17 février 2026

Commission des institutions politiques
et des relations extérieures du Grand Conseil

ADMINISTRATION CANTONALE

Rapport sur le marché du travail en 2025

La faible conjoncture internationale et la croissance inférieure à la moyenne se sont fait sentir sur le marché suisse du travail bernois en 2025. Le chômage a progressé, à l'instar du nombre de demandes de chômage partiel. Le taux de chômage annuel moyen reste relativement bas, à 2,1%, mais il est en nette augmentation par rapport à l'année précédente (1,7%).

Ces chiffres figurent dans le rapport sur le marché du travail en 2025, que l'Office de l'assurance-chômage et l'Office de l'économie viennent de publier. Ce rapport donne aussi un aperçu complet des tâches et des acteurs de la surveillance du marché du travail dans le canton.

Berne, le 16 février 2026

Direction de l'économie, de l'énergie
et de l'environnement (DEEE)

ADMINISTRATION CANTONALE

Impôt fédéral direct 2025 :
envoi des bordereaux provisoires

L'Intendance des impôts du canton de Berne est en train d'envoyer près de 304 400 bordereaux provisoires pour l'impôt fédéral direct aux contribuables redevables d'un montant d'au moins 300 francs au titre de l'année fiscale 2025. Les contribuables qui ne reçoivent pas de bordereau provisoire ne sont pas redevables de l'impôt fédéral direct ou le paieront avec leur décompte final. Le montant exact de l'impôt dû sera établi après réception des déclarations d'impôt 2025. Il sera pris en compte dans le décompte final.

Le montant total des bordereaux provisoires dépasse 819 millions de francs. Le canton en encaisse 19,6%, les communes et les paroisses 1,6% et la Confédération le solde.

Berne, le 16 février 2026

Direction des finances (FIN)

ADMINISTRATION CANTONALE

Mise au concours des bourses du canton
de Berne 2026 dans les domaines
des arts visuels, de la photographie
et de l'architecture

La Section Encouragement des activités culturelles du canton de Berne met au concours les bourses 2026 dans les domaines des arts visuels, de la photographie, de l'architecture et de la médiation culturelle. L'objectif est d'aider des professionnels bernois des arts visuels, de la photographie et de l'architecture ainsi que des médiateurs et médiatrices culturels de ces différents domaines à poursuivre et développer de manière systématique leur travail artistique, à réaliser une œuvre ou un projet d'exception ou à mener à bien des recherches, des études ou des projets de médiation d'envergure qui s'inscrivent dans leur travail de création.

Les dossiers de candidature reçus seront examinés et évalués par la Commission des arts visuels du canton de Berne.

Vous trouverez les critères et les conditions d'admission dans l'annonce détaillée. Les dossiers de candidature complets doivent être déposés d'ici au plus tard le 13 avril 2026 par le portail électronique des demandes de la Section Encouragement des activités culturelles.

Berne, le 16 février 2026

Direction de l'instruction publique
et de la culture (INC)